



WP France 23

Dossier de Demande d'Autorisation Unique

Parc éolien de Vallaquins

La Neuville-Sire-Bernard (80)

6^{ème} partie

Dossier d'Urbanisme

SOMMAIRE

1	CONTENU DU DOSSIER D'URBANISME.....	4
2	NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET	5
3	LOCALISATION DES TERRAINS ET SURFACE DE PLANCHER	6
4	IDENTITE DE L'ARCHITECTE AUTEUR DU PROJET, SURFACES DE PLANCHER ET DECLARATION DES ELEMENTS NECESSAIRES AU CALCUL DES IMPOSITIONS PREVUES A L'ARTICLE A. 431-4 DU CODE DE L'URBANISME.....	7
5	DOCUMENTS GRAPHIQUES	8

1 CONTENU DU DOSSIER D'URBANISME

- *L'identité de l'architecte auteur du projet.*
- *La surface de plancher des constructions projetées, s'il y a lieu répartie selon les différentes destinations*
- *Une notice précisant (R*431-8 du CU)*
 - 1° *L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants,*
 - 2° *Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages,*
- *Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier coté dans les trois dimensions (R*431-9 du CU) le plan des façades et des toitures (R*431-10 du CU).*
- *Un plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain (R*431-10 du CU).*
- *Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain (R*431- 10 du CU).*
- *Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (R*431-10 du CU).*
- *Une photographique permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (R*431-10 du CU).*
- *La déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions prévues à l'article A. 431-4 du code de l'urbanisme.*

2 NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET

Parc éolien « VALLAQUINS »
5 éoliennes et 3 postes de livraison
à LA NEUVILLE - SIRE- BERNARD 80110

1615 - DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE –
AU 10 - PROJET ARCHITECTURAL – février 2018

AU 10	N°	intitulé	constructions	échelles
AU 10.1	01A	Notice	Eoliennes et Poste de Livraison	
	01B	Parcelles concernées		
AU 10.2	02	Situation - localisation des points de vue		1/2500
	03	Masse -	E1	1/1000
	04		E2 - PdL2 -	
	05		E3	
	06		E4	
	07		E5	
	08	Masse - Coupe AA	PdL1 - PdL3	
AU 10,3 AU 10.4	09	Façades - Plan de toiture - Coupes générales sur le terrain	eoliennes Nordex N117	1/500 - 1/2000
AU10,4	10	Coupe sur le terrain Existant- Coupes A B C D	éoliennes et postes de livraison	1/1000
	11	Coupe sur le terrain - Coupe C	E3 - E5 - PdL2 - PdL3 -	
	12	Coupe sur le terrain - Coupes B - D	E1 - E2 - E4	
AU 10.2- AU 10.3- AU 10.4	13	Façades - Coupe sur le terrain - Plan Masse - plan toiture	PdL 1	1/500 - 1/200 - 1/100
	14		PdL2	
	15		PdL3	
AU 10.5	16	Vue d'insertion	Postes de livraison	
AU 10.6 AU 10.7	17	Vues photographiques environnement proche et paysage	Eoliennes et Poste de Livraison	



à4 architecture

Route de l'Écluse - 51160 Ay-Champagne
tél : 03 26 55 52 55 - a4architecture@wanadoo.fr



1615

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
« VALLAQUINS »
5 éoliennes (Nordex N117) et 3 postes de livraison
à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110

GLOBAL WIND POWER FRANCE
pour **WP France 23**
52 Quai Dion Bouton – 92806 PUTEAUX cedex



AU 10 - PROJET ARCHITECTURAL

AU 10.1 - Notice décrivant le terrain et présentant le projet.

01A

Février 2018

1. Présentation de l'état initial du terrain et ses abords.

Situé entre les bourgs de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers, le coteau agricole support du projet éolien de « Vallaquins » est situé sur le territoire de La Neuville-Sire-Bernard, à l'est de la « route départementale n°935 d'Amiens à Compiègne », au nord de la « Voie communale n°1 de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers » et au sud de la « Voie communale n°2 de Villers-aux-Erables à La Neuville-Sire-Bernard ».

Des chemins de terre drainent cette zone d'agriculture. Au sud une carrière accompagnant une forte déclivité marque le paysage à proximité de la VC1.

Vers l'ouest et le sud, l'horizon est ponctué de zones boisées. Un seul bosquet et quelques rares haies ponctuent le paysage où s'insère ce projet.

Le bâti existant sur le site est inexistant. Les constructions les plus proches sont celles du cimetière. Vers le sud-est, se profilent les toitures et le clocher de La Neuville-Sire-Bernard. Depuis le site, on distingue dans le lointain des silhouettes d'éoliennes.

2 – Présentation du projet :

Le projet de parc éolien « Vallaquins » consiste en l'implantation de 5 éoliennes (Nordex N117), d'une hauteur à bout de pales de 149,60 m (lorsque la machine est en opération et que les pales se tendent) pour un mât de 90,9 m et de 3 postes de livraison de 60 m² d'emprise au sol.

Les éoliennes sont situées au-delà de 300 m par rapport à l'axe de la route départementale et à plus de 650 m des premières habitations.

Les parcelles support des éoliennes ont une altitude comprise entre 55 m et 100 m NGF.

2.1. Aménagement du terrain :

Aucun élément existant ne sera supprimé. Les pentes naturelles des terrains sont conservées.



Lors de la construction, on procédera simplement à l'aménagement de chemins d'accès sur l'emprise de certaines parcelles afin que les engins puissent accéder au point d'implantation des éoliennes. Ces chemins d'une largeur de 5,00 m seront en mélange terre pierre compacté.

Sur les parcelles d'implantation des aérogénérateurs sera réalisée au pied de l'éolienne une zone de montage de 55 sur 35 mètres environ. Des aménagements provisoires avec un rayon de courbure par rapport aux voies de 54 mètres permettront aux engins de chantier d'accéder aux chemins d'accès et aux plateformes de montage.

Le stationnement des véhicules du personnel de maintenance et d'exploitation du parc éolien pourra s'effectuer au pied des éoliennes, sans qu'il soit nécessaire de matérialiser de places de stationnement.

2.2. Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles :

Les éoliennes sont implantées le long d'une ligne sinueuse de direction N-NE- S-SO, parallèle à la route départementale.

Les aires de montage des éoliennes seront implantées à leur pied.

Les parcelles support des éoliennes sont accessibles depuis des chemins (d'exploitation ou de remembrement) existants et le chemin rural de la Neuville-Sire-Bernard à Le Plessier-Rozainvillers. Un nouveau chemin d'accès N-S traverse la parcelle ZB 159 (Les Vallaquins) accueillant le poste de livraison PDL3.

Au pied des éoliennes sont aménagées des plateformes en grave compactée de 55 x 35 m. Des chemins d'accès de 5 m de large sont en terre et pierre et se prolongent généralement de 15 mètres au-delà des plateformes.

Devant les postes de livraison, une plateforme technique, en mélange terre pierre compacté, d'environ 6 m sur 12, sera réalisée.

Les massifs de béton (fondations), de 21 mètres de diamètre (à confirmer par l'étude de sol) sera recouvert d'une couche de grave au niveau du terrain naturel.

Les éoliennes seront des modèles NORDEX N117. La hauteur totale en bout de pales sera légèrement inférieure ou égale à 149,6 m. Les éoliennes sont constituées d'un mât tubulaire conique en acier de 90,9 m de hauteur et d'un diamètre à la base de 4,30 m, et pales décrivant un cercle de 58,4 mètres de rayon.

2.3. Constructions, clôtures, végétations ou aménagements en limite de terrain

Les clôtures ou haies existantes en limites parcellaires ne sont pas modifiées par ce projet.

2.4. Couleurs et matériaux des constructions.

Les éoliennes seront constituées de :

Un mât tubulaire en acier, couleur RAL 7035, blanc grisé

Une nacelle comprenant un châssis en métal, couvert de fibres de verre (couleur blanc grisé), et muni du logo du fabricant

Trois pales en époxyde renforcé de fibres de verre et fibre de carbone de couleur blanc grisé.

Les façades des postes de livraison seront en béton banché blanc. Les toitures, portes, grilles de ventilation, et soubassement de 20 cm seront en métal laqué de couleur gris clair (RAL 7035).



2.5. Espaces libres et plantations

Les plantations sur les parcelles sont celles des agriculteurs. Les arbres ou arbustes existants sur les parcelles, dans la plupart des cas, sont conservés pour cette réalisation. Le terrain du Poste de livraison 1 (parcelle ZB 93), à l'abandon, situé le long de la VC 1, sera débroussaillé.

2.6. Accès aux terrains, aux constructions, et aux aires de stationnement :

Les ouvrages techniques (éoliennes et postes de livraison) seront distribués

- depuis la route départementale n° 935, par le chemin de remembrement situé au nord du cimetière (à 370m), puis par le maillage des chemins d'exploitation ou de remembrement existants qui seront renforcés,

Vers le Nord pour les éoliennes E1, E2 PDL2, E3,

Vers le Sud pour l'éolienne E4

- depuis la Voie communale n°1 pour le PDL1, et à travers la parcelle ZB 159 (Les Vallaquins) pour le PDL3 et E5.

Le stationnement pour la maintenance se fera sur l'aire compactée devant les postes de livraison.

Le stationnement d'un véhicule au pied de chaque éolienne n'est pas matérialisé. Le stationnement épisodique du personnel de maintenance se fera sur l'aire de maintenance compactée depuis le chemin d'accès aménagé sur la parcelle


à4 architecture
Sarl au capital de 20000 €
Route de l'Écluse 51160 AY CHAMPAGNE
Tél 03 26 55 52 55 - a4architecture@wanadoo.fr
RCS Reims 478 219 314 - Ordre S-74

3 LOCALISATION DES TERRAINS ET SURFACE DE PLANCHER

Sur la commune de LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110 –

De 5 éoliennes (Nordex N117) et 3 postes de livraison

Février 2018

Localisation des terrains et surfaces, emprises

AU 10.1 01B

Identité de l'architecte auteur du projet :

Blandine Gobert, N° ordre Grand Est : 584, N° national 049198

sarl à4 architecture : N° ordre Grand Est : S74, N° national S06220

Voie publique	accès	Lieu dit	référence cadastrale	surface parcelle (m ²)	construction	surface à construire	Emprise du socle du mat
Route départementale n° 935 d'Amiens à Compiègne	chemin d'exploitation - débouchant sur VC n°2 de Villers aux Erables à La Neuville Sire Bernard	Aux Cailloux	ZA 9	58 560	E1		346
			ZA 74	79 265	PDL2	60	
	chemin d'exploitation - débouchant sur - Chemin rural de La Neuville Sire Bernard à Le Plessier- Rozainvilliers	Le Camp Pillard	ZA 94 & 95	8 515 & 43 165	E2		346
			Chemin d'exploitation	ZA 98	18 400	E3	
Chemin rural de La Neuville Sire Bernard à Le Plessier- Rozainvilliers		Sole des Terres Rouges	ZA 37	48 480	E4		346
	chemin d'exploitation	Fosse à l'eau	ZB 152 & 151	28 840 & 26 075	E5		346
	chemin d'exploitation	Les Vallaquins	ZB 159	45 960	PDL 3	60	
Voie communale n°1 de La Neuville-Sire-Bernard à Le Plessis-Rozainvilliers		Sole de la Vallée	ZB 93	1 110	PDL1	60	
	TOTAL éoliennes	5 éoliennes					1730
	Surface taxable	3 postes de livraison				180	



**4 IDENTITE DE L'ARCHITECTE AUTEUR DU PROJET,
SURFACES DE PLANCHER ET DECLARATION DES
ELEMENTS NECESSAIRES AU CALCUL DES IMPOSITIONS
PREVUES A L'ARTICLE A. 431-4 DU CODE DE
L'URBANISME**



A 4 ARCHITECTURE
BLANDINE GOBERT-MULS, OLIVIER MULS
ROUTE D'EPERNAY
51160 AY CHAMPAGNE

**ATTESTATION D'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE DES
ARCHITECTES DU GRAND EST**

Je soussigné Jean-Marc CHARLET, Président du Conseil régional de l'Ordre des Architectes du Grand Est, atteste que :

La société d'architecture : **A 4 ARCHITECTURE**

Ayant pour Gérants : **BLANDINE GOBERT-MULS, OLIVIER MULS**

Et dont le siège social est à :
**ROUTE D'EPERNAY
51160 AY CHAMPAGNE**

est bien inscrite au Tableau Régional de l'Ordre des Architectes sous le numéro national **S06220** depuis le 16 septembre 2004.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Châlons en Champagne, le 26/01/2018.

François LOMBARDI
PO / Secrétaire général.

Ce document est établi en fonction des informations qui ont été transmises par la société. Il est délivré à titre personnel. Il ne peut être divulgué que par les associés, sous leur propre responsabilité.

Ce document atteste de l'inscription à ce jour au tableau de l'ordre des architectes. Il convient donc, en cours d'année, de vérifier, si besoin, la validité de cette information, directement auprès du conseil régional de l'ordre sur le site internet www.architectes.org.



ATTESTATION D'ASSURANCE

2018

**SARL à 4 architecture
Société d'Architecture**

**ROUTE DE L ECLUSE
51160 AY
France**

Paris, le 01 janvier 2018

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée <https://attestation.maf.fr>) ou en vous rendant sur <https://attestation.maf.fr> muni de cette clé de sécurité : **e6866690**
La vérification de la concordance des données s'effectue sous votre seul contrôle.



ATTESTATION D'ASSURANCE ARCHITECTE

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

N° d'identification : **254967/N/106**
N° d'inscription national à l'Ordre : **S06220**
Une police N° : **141194/B**

couvrant la responsabilité qui peut être engagée à raison des actes qu'il/elle accomplit à titre professionnel ou des actes de ses préposés du 01/01/2018 au 31/12/2018

N° d'édition d'attestation : **20181000949**

La garantie du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.

Fait à Paris, le 01 janvier 2018

La Mutuelle des Architectes Français assurances

Cette police actuellement en vigueur satisfait aux obligations édictées par la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux exigences de l'article 16 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture ainsi qu'aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A. 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

ATTESTATION D'ASSURANCE**2018**N° d'identification : **254967/N/106**
N° d'édition d'attestation : **20181000949****SARL à 4 architecture**
Société d'Architecture

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée <https://attestation.maf.fr>) ou en vous rendant sur <https://attestation.maf.fr> muni de cette clé de sécurité : **e6866690**
La vérification de la concordance des données s'effectue sous votre seul contrôle.

**ROUTE DE L ECLUSE**
51160 AY
France

Paris, le 01 janvier 2018

ATTESTATION D'ASSURANCE DECENNALE OBLIGATOIRE

La Mutuelle des Architectes Français assurances atteste que SARL à 4 architecture / SIREN 478219314 – ROUTE DE L ECLUSE 51160 AY France est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° 141194/B pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Cette police satisfait aux obligations d'assurance édictées par la loi n°78 - 12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.

1 | PÉRIMÈTRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles ou missions suivantes : **Architecte**
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances,
- aux travaux réalisés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer,
- aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, hors honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 20 000 000,00 €
Cette somme est portée à 30 000 000,00 € en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 3 000 000 €.
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants : Sans objet

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

Au-delà de 30 000 000,00 € hors taxes ou de 20 000 000,00 € hors taxes en l'absence de Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent, la garantie peut être étendue par accord exprès entre l'adhérent et l'assureur, après détermination des conditions de la garantie et du tarif.

ATTESTATION D'ASSURANCE

2018

2 | ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243 - 1 - 1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.</p>	<p>En Habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p>
	<p>Hors habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.</p>
	<p>En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
Durée et maintien de la garantie	
<p>La garantie couvre, pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

Pour toute opération d'un coût total de travaux et honoraires supérieur à 15 millions d'euros HT, la souscription d'un Contrat Collectif est vivement recommandée.

3 | GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages tels que définis aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.</p>	<p>3 000 000 € par sinistre</p>
Durée et maintien de la garantie	
<p>Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception.</p>	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 01 janvier 2018



La Mutuelle des Architectes Français assurances



CARTE PROFESSIONNELLE

architecte

BLANDINE
GOBERT-MULS
049198



www.architectes.org

14923



CARTE PROFESSIONNELLE

architecte

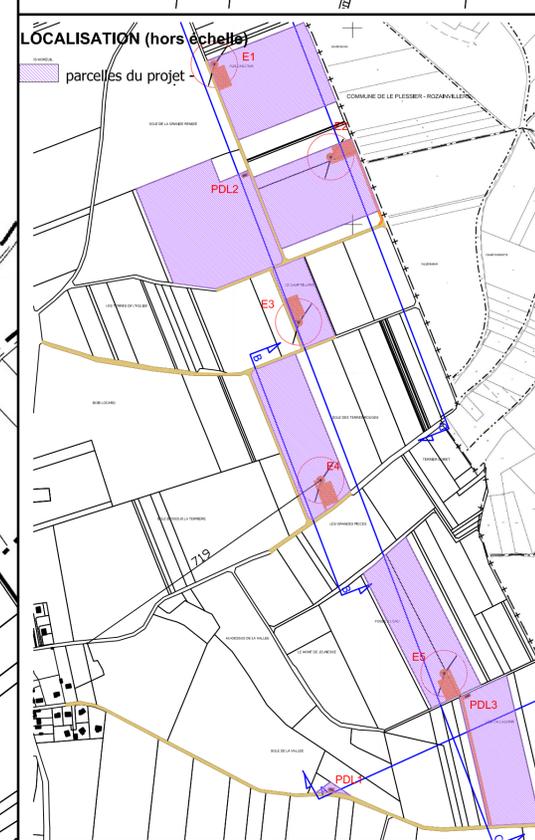
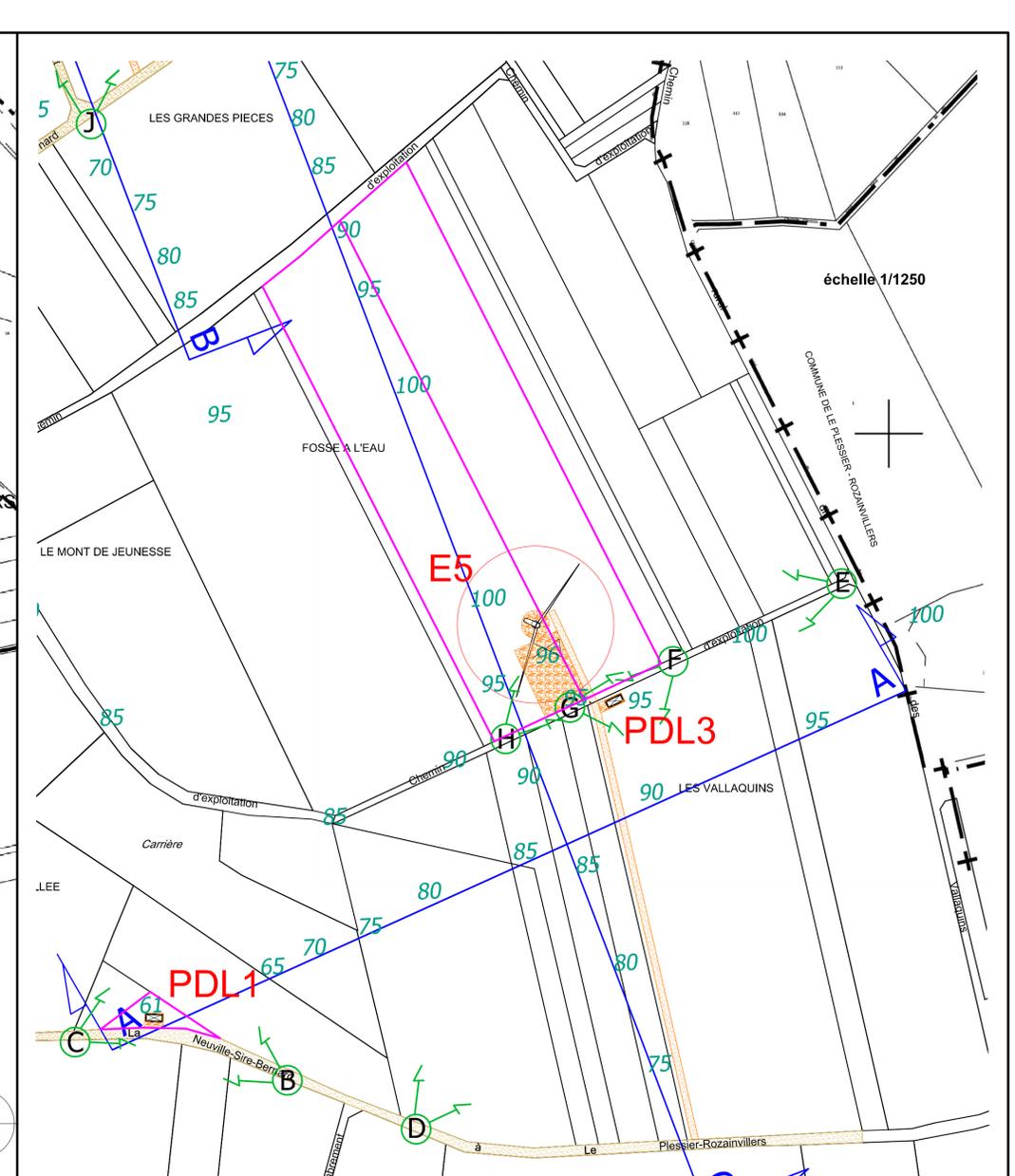
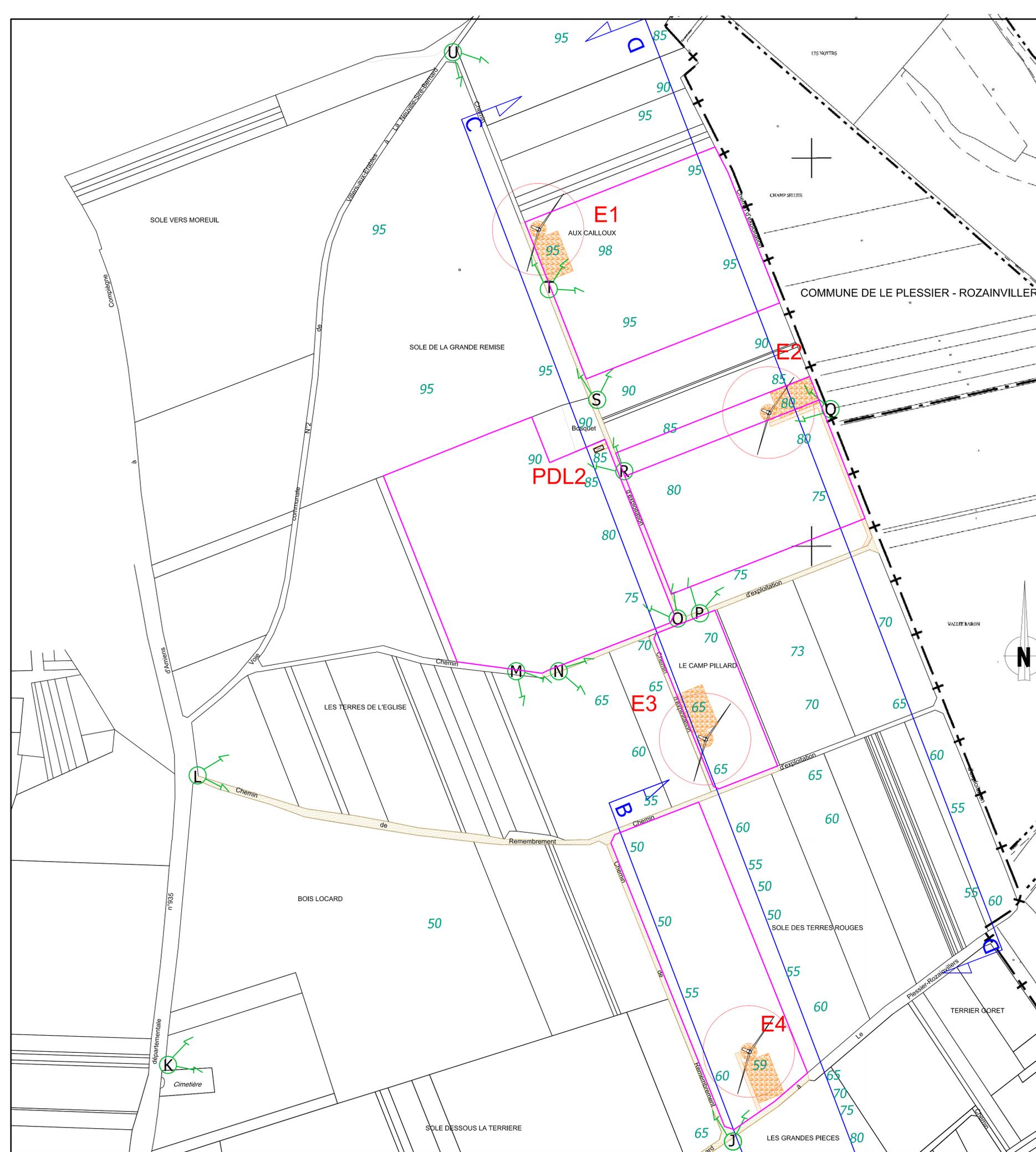
OLIVIER
MULS
027890



www.architectes.org

14823

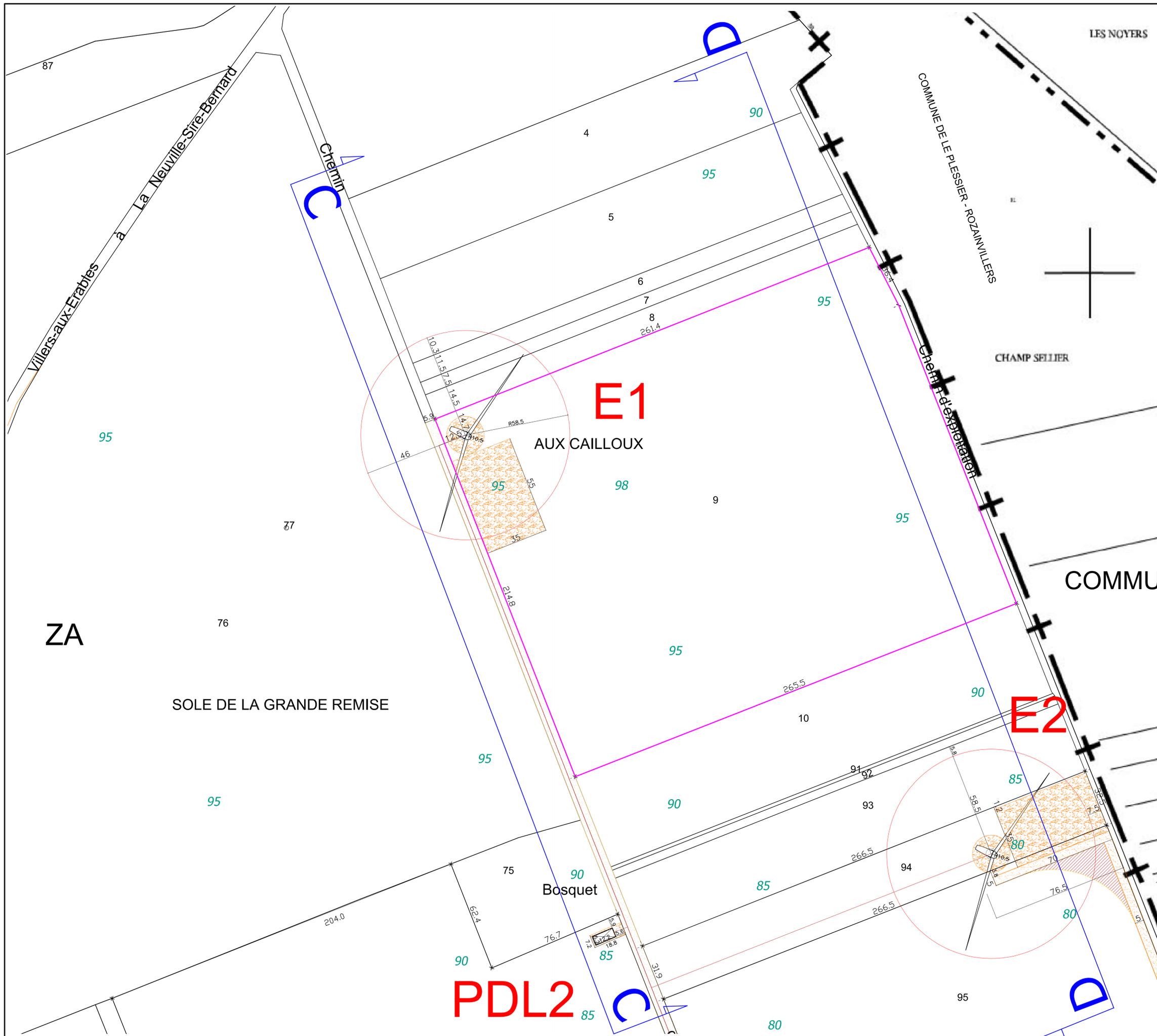
5 DOCUMENTS GRAPHIQUES



- point de vue
- plate forme technique
- chemin à aménager
- chemin à renforcer
- pans coupés provisoires
- Cotes altimétriques

1615 V	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE Parc éolien "Vallaquins" à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110 5 éoliennes (nordex N117) et 3 postes de livraison
nordex N117 90,9m HH	GLOBAL WIND POWER FRANCE pour WP France 23 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex
février 2018	Eoliennes : E1 - E2 - E3 - E4 - E5 Poste de Livraison : PdL1, PdL2, PdL3
AU 10.2	Situation- echelle : 1/2500 - Localisation des photos de l'environnement proche et du paysage
02/17	a4 architecture - route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes d.p.l.g. Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr

a4 architecture
Rue de l'Écluse - 51160 AY CHAMPAGNE
Tél 03 26 55 52 55 - a4architecture@wanadoo.fr
RCS Nanterre 478 219 314 - Ordre S-74

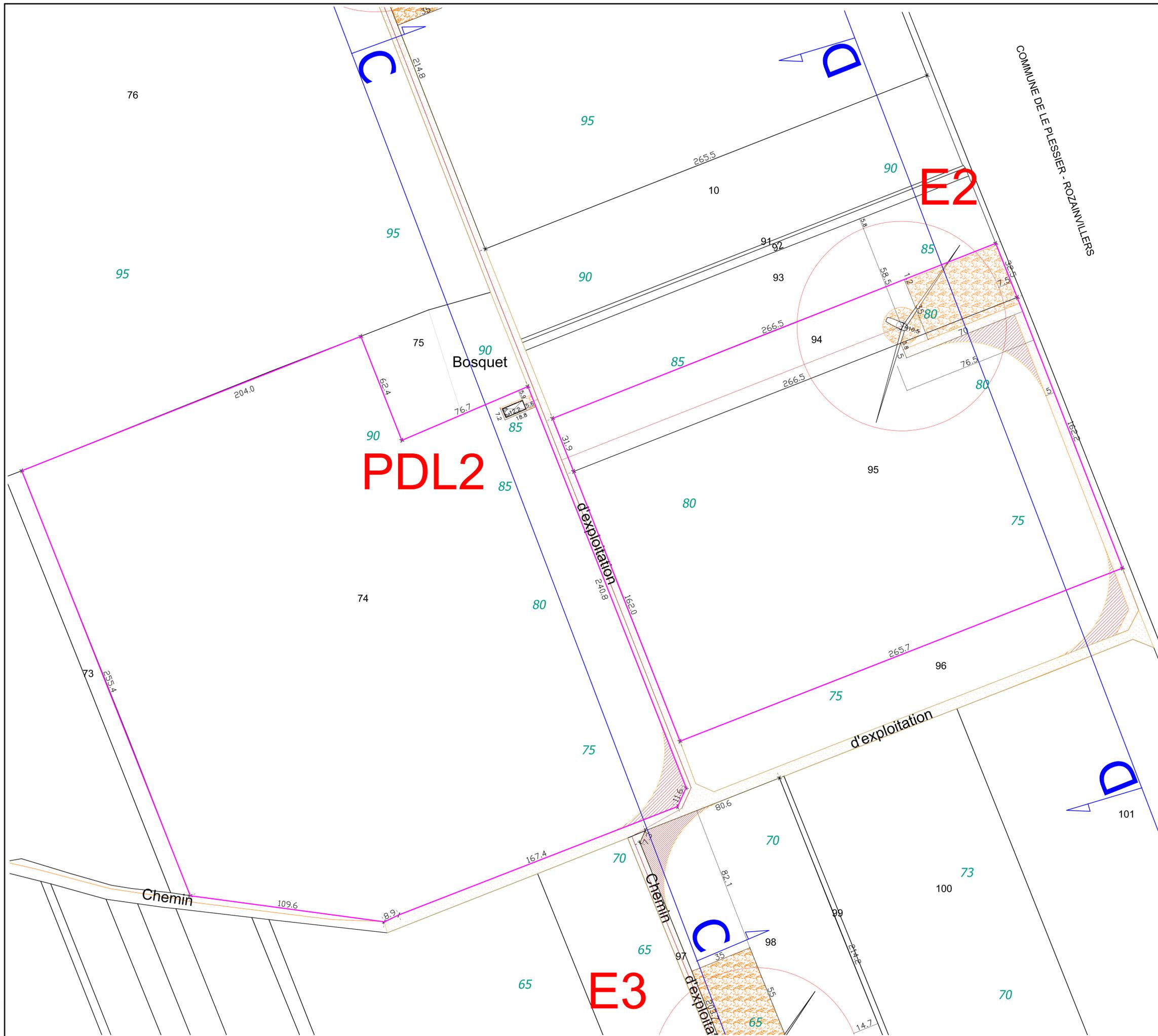


LOCALISATION (hors échelle)
 ■ parcelles du projet -

- plate forme technique
- chemin à aménager
- chemin à renforcer
- pans coupés provisoires
- raccordement électrique
- Lignes de Coupe du profil du terrain
- Limites parcelaires du terrain
- 90** cotes altimétriques

à4 architecture
 51160 AY CHAMPAGNE
 Route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE
 Tél 03 26 55 52 55 - 51160 AY CHAMPAGNE
 RCS Reims 478 219 314 - Ordre 5-74

1615 V	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE Parc éolien "Vallaquins" à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110 5 éoliennes (nordex N117) et 3 postes de livraison
nordex N117 90,9m HH	
février 2018	GLOBAL WIND POWER FRANCE pour WP France 23 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex
E1 -	E1 Lieu-dit : Aux cailloux Accès : chemin d'exploitation Parcelle : ZA 9 - 58 560 m² survol de ZA 6 - 7 - 8 - 76 - Chemin d'exploitation
AU 10.2 AU 10.4	
03/17	Plan de masse - échelle : 1/1000 -
	à4 architecture - route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes d.p.l.g. Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr



LOCALISATION (hors échelle)
 parcelles du projet -

plate forme technique
 chemin à aménager
 chemin à renforcer
 pans coupés provisoires

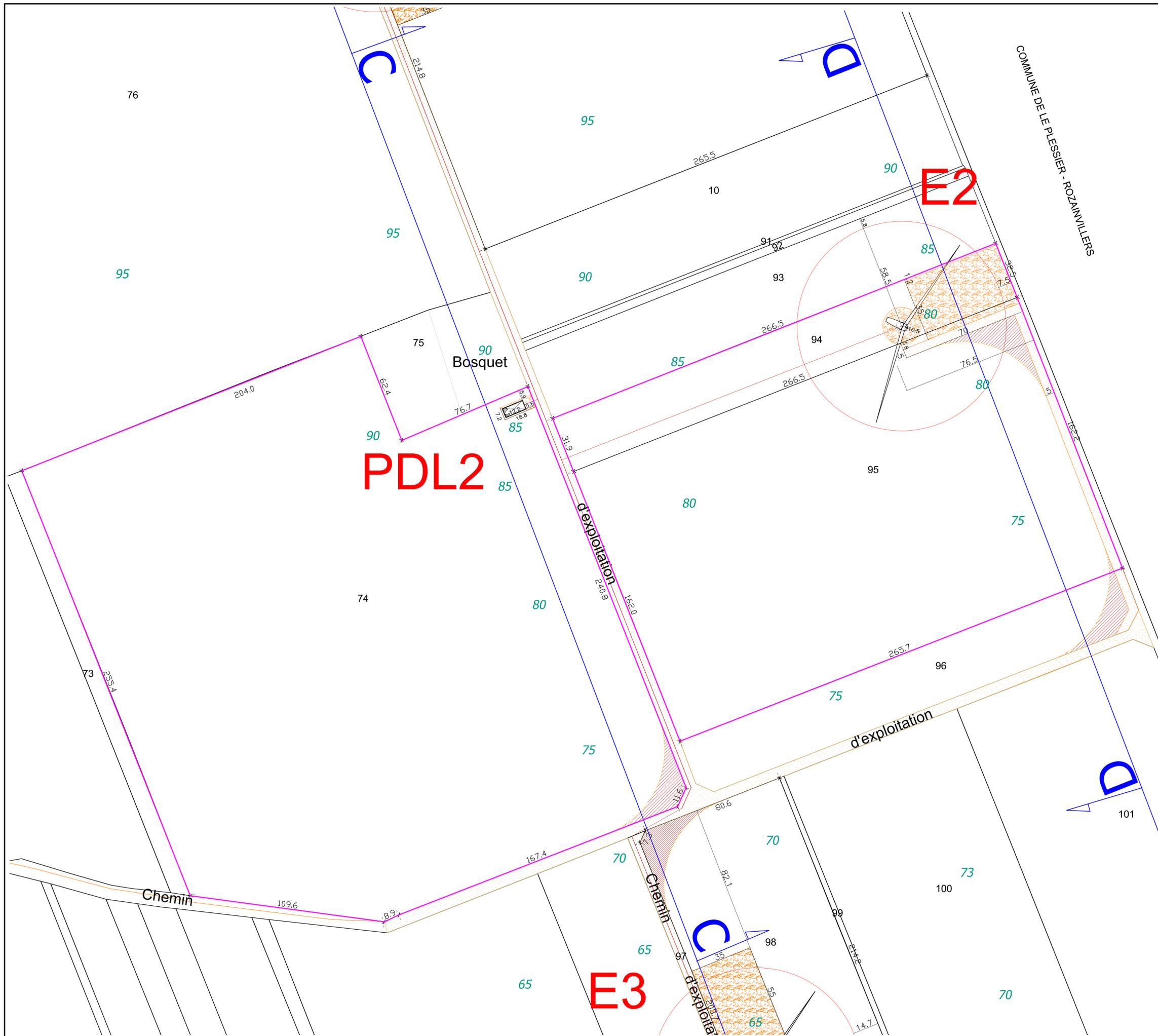
raccordement électrique
 Lignes de Coupe du profil du terrain
 Limites parcellaires du terrain
90 cotes altimétriques

N

à4 architecture
 51160 AY CHAMPAGNE
 Route de l'Écluse - 51160 AY CHAMPAGNE
 Tél 03 26 55 52 55 - a4architecture@wanadoo.fr
 RCS N° 478 219 314 - Ondre 5/14

1615 V	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE Parc éolien "Vallaquins" à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110 5 éoliennes (nordex N117) et 3 postes de livraison
nordex N117 90,9m HH	
février 2018	GLOBAL WIND POWER FRANCE pour WP France 23 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex
E2 - PdL 2	PdL 2 - E2 Lieu - dit : Aux Cailloux Accès : Chemin d'exploitation Parcelles : ZA 74 - 79 265 m²- ZA 94 - 8 515 m² & ZA 95 - 43 165 m² survol de ZA 93
AU 10.2 AU 10.4	
04/17	Plan de masse - échelle : 1/1000 -
	à4 architecture - route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes d.p.l.g. Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr

Format impression : A1



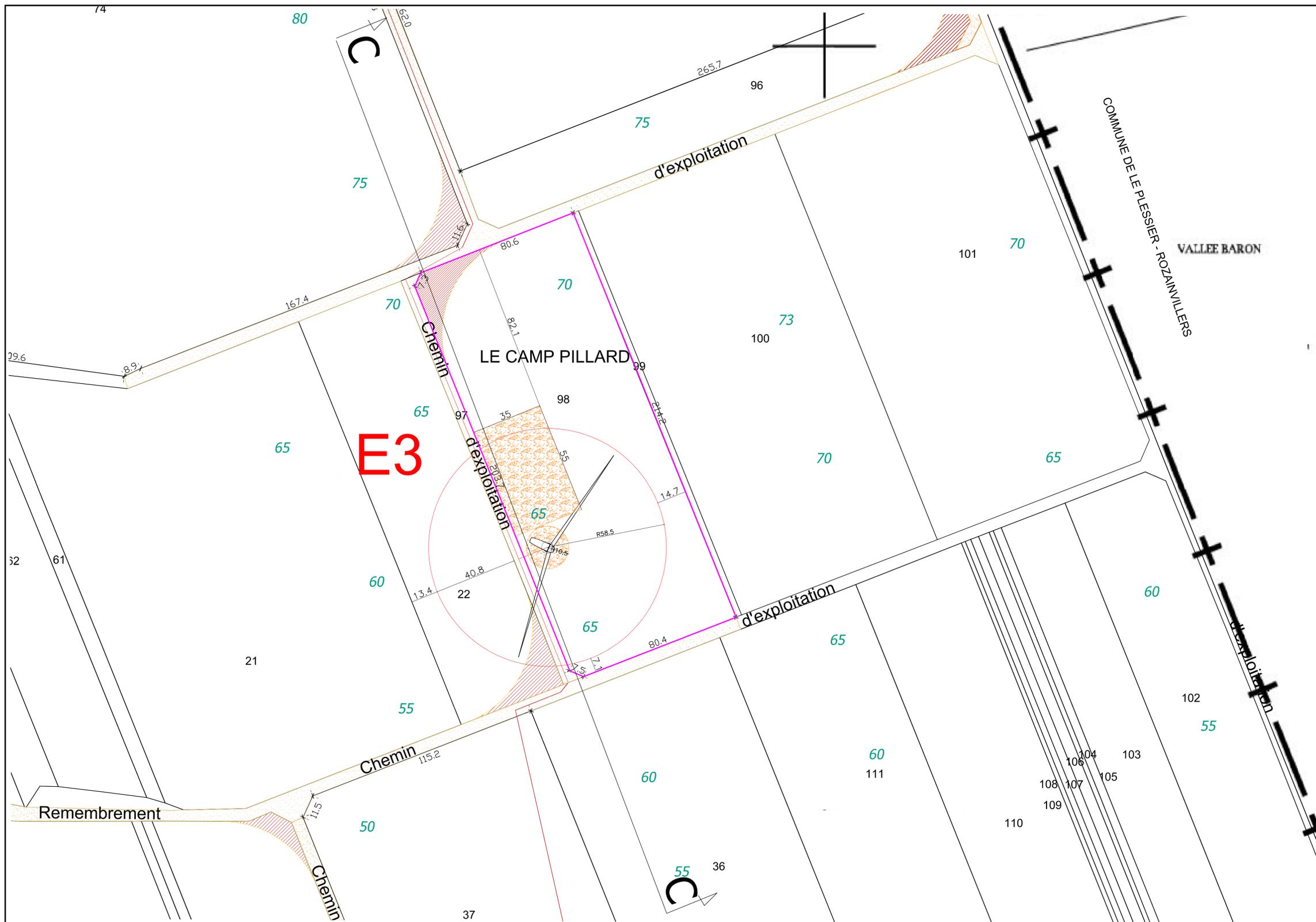
LOCALISATION (hors échelle)

parcels du projet -

- plate forme technique
- chemin à aménager
- chemin à renforcer
- plans coupés provisoires
- raccordement électrique
- Lignes de Coupe du profil du terrain
- Limites parcellaires du terrain
- cotes altimétriques

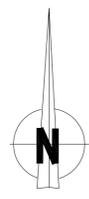
à4 architecture
 11 rue de la Chapelle - 51100 AY CHAMPAGNE
 Route de l'Écluse - 51100 AY CHAMPAGNE
 Tél 03 26 55 52 55 - a4architecture@wanadoo.fr
 RCS Nanterre 478 219 314 - Ondre 5/14

1615 V	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE Parc éolien "Vallaquins" à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110 5 éoliennes (nordex N117) et 3 postes de livraison
	GLOBAL WIND POWER FRANCE pour WP France 23 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex
E2 - PdL 2	PdL 2 - E2 Lieu - dit : Aux Cailloux Accès : Chemin d'exploitation Parcelles : ZA 74 - 79 265 m ² - ZA 94 - 8 515 m ² & ZA 95 - 43 165 m ² survol de ZA 93
AU 10.2 AU 10.4	
04/17	Plan de masse - échelle : 1/1000 -
	à4 architecture - route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes d.p.l.g. Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr



LOCALISATION (hors échelle)
parcels du projet -

- plate forme technique
- chemin à aménager
- chemin à renforcer
- pans coupés provisoires
- raccordement électrique
- Lignes de Coupe du profil du terrain
- Limites parcellaires du terrain
- cotes altimétriques



a4 architecture
51160 AY CHAMPAGNE
Route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE
Tél : 03 26 55 52 55 - a4architecture@wanadoo.fr
RCS Nanterre 478 219 314 - Ordre 574

1615 V **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
Parc éolien "Vallaquins"
à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110
5 éoliennes (nordex N117)
et 3 postes de livraison

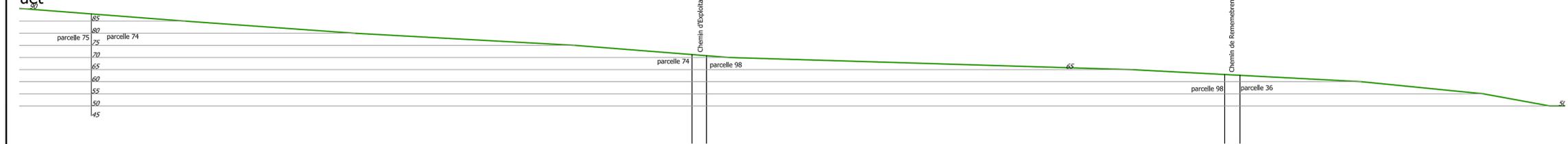
février 2018 GLOBAL WIND POWER FRANCE pour WP France 23
Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex

E3 **E3**
Lieu-dit : Le Camp Pillard
Accès : Chemin d'exploitation
Parcelle : ZA 98 - 18 400 m²
survol de: ZA 22 & ZA 97 chemin d'exploitation

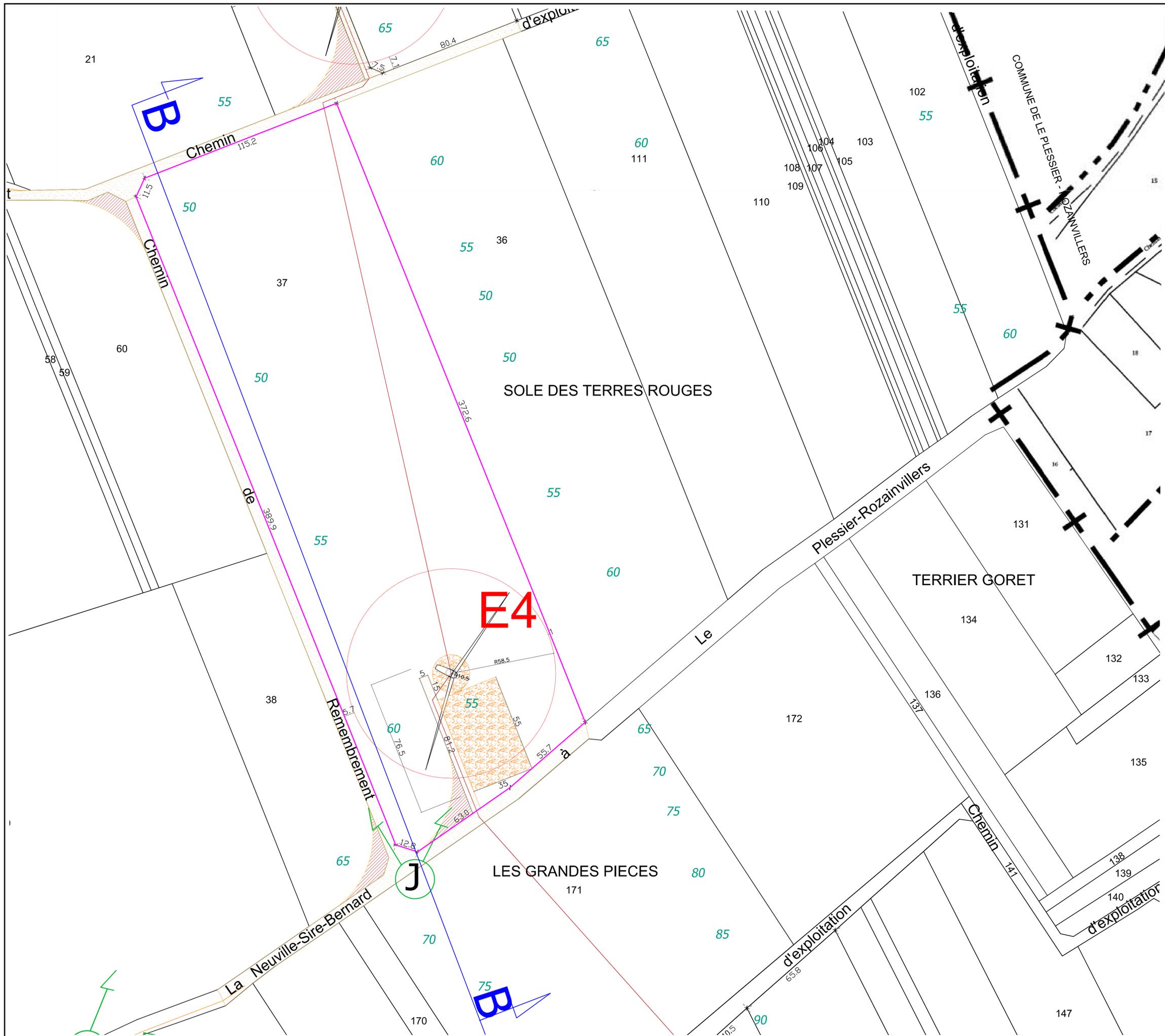
05/17 **Plan de masse -**
échelle : 1/1000 -

a4 architecture - route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE
Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes d.p.l.g.
Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr

EXISTANT - COUPE CC

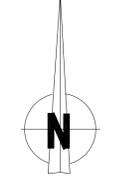


échelle : 1/1000 -



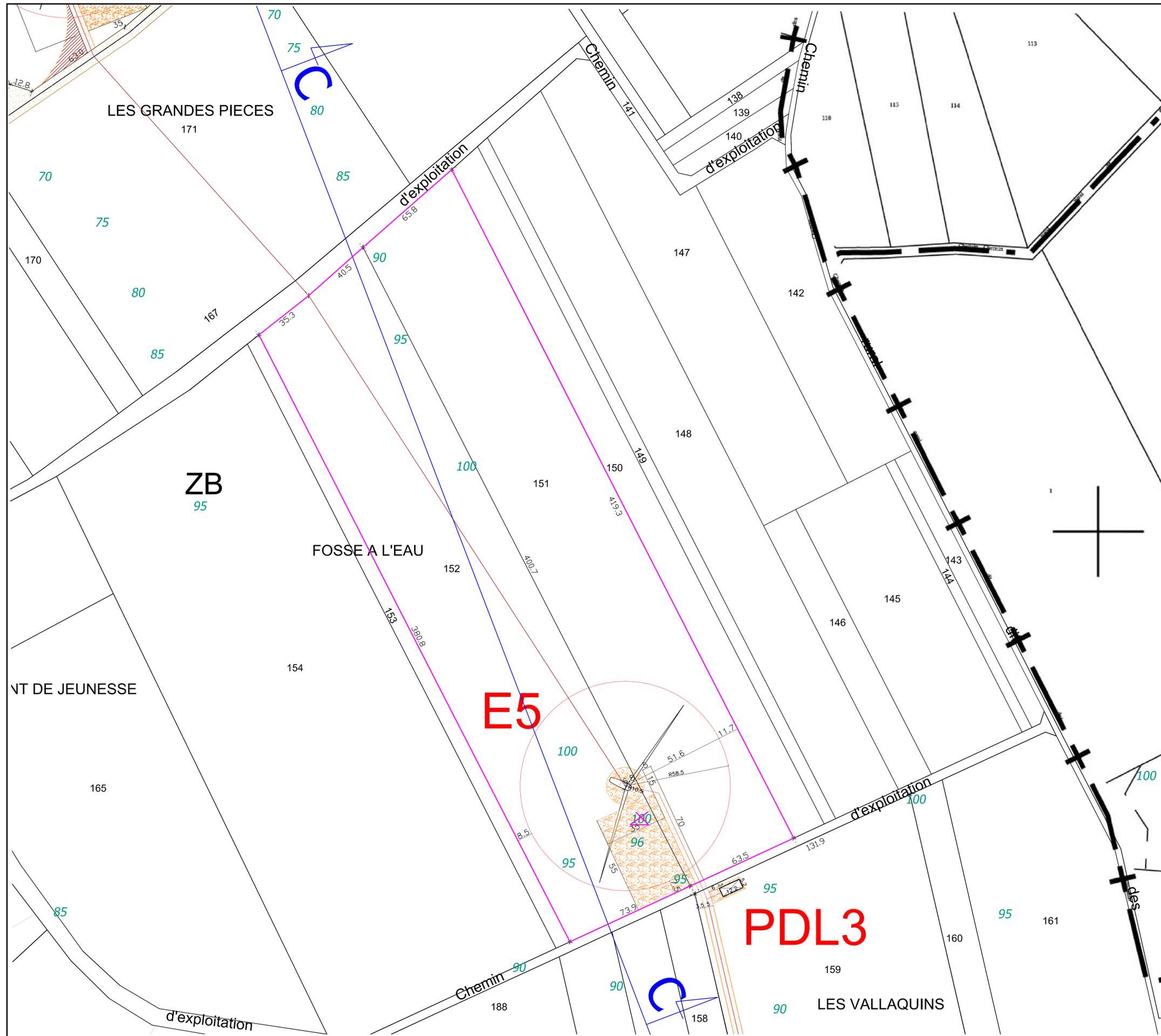
LOCALISATION (hors échelle)
 parcelles du projet -

- plate forme technique
- chemin à aménager
- chemin à renforcer
- pans coupés provisoires
- raccordement électrique
- Lignes de Coupe du profil du terrain
- Limites parcellaires du terrain
- cotes altimétriques



à4 architecture
 151160 AY CHAMPAGNE
 Tél 03 26 55 52 55 - a4architecture@wanadoo.fr
 RCS 478 219 314 - Ordre S-74

1615 V	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE Parc éolien "Vallaquins" à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110 5 éoliennes (nordex N117) et 3 postes de livraison
nordex N117 90,9m HH	
février 2018	GLOBAL WIND POWER FRANCE pour WP France 23 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex
E4	E4 Lieu-dit : Sole des Terres Rouges Accès : Chemin rural de La Neuville-Sire-Bernard à Le Plessier- Rozainvillers Parcelle ZA 37 - 48 480 m²
AU 10.2 AU 10.4	
06/17	Plan de masse - échelle : 1/1000 -
	à4 architecture - route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes d.p.l.g. Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr

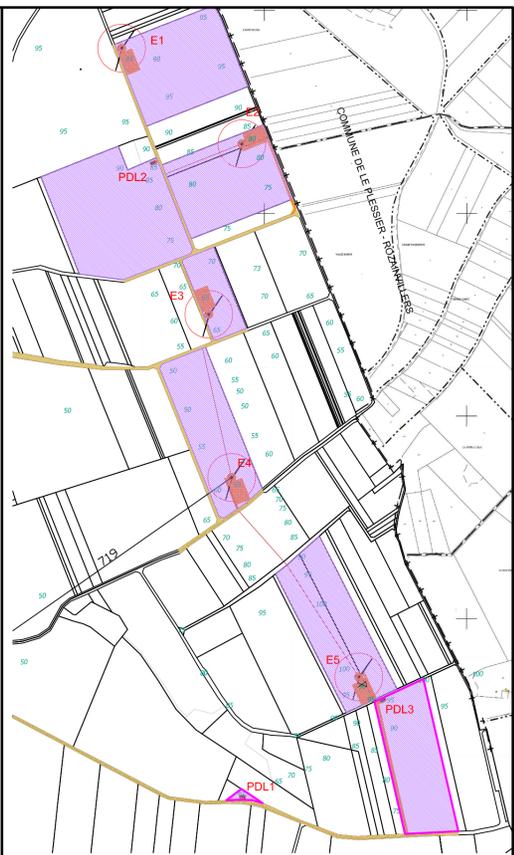
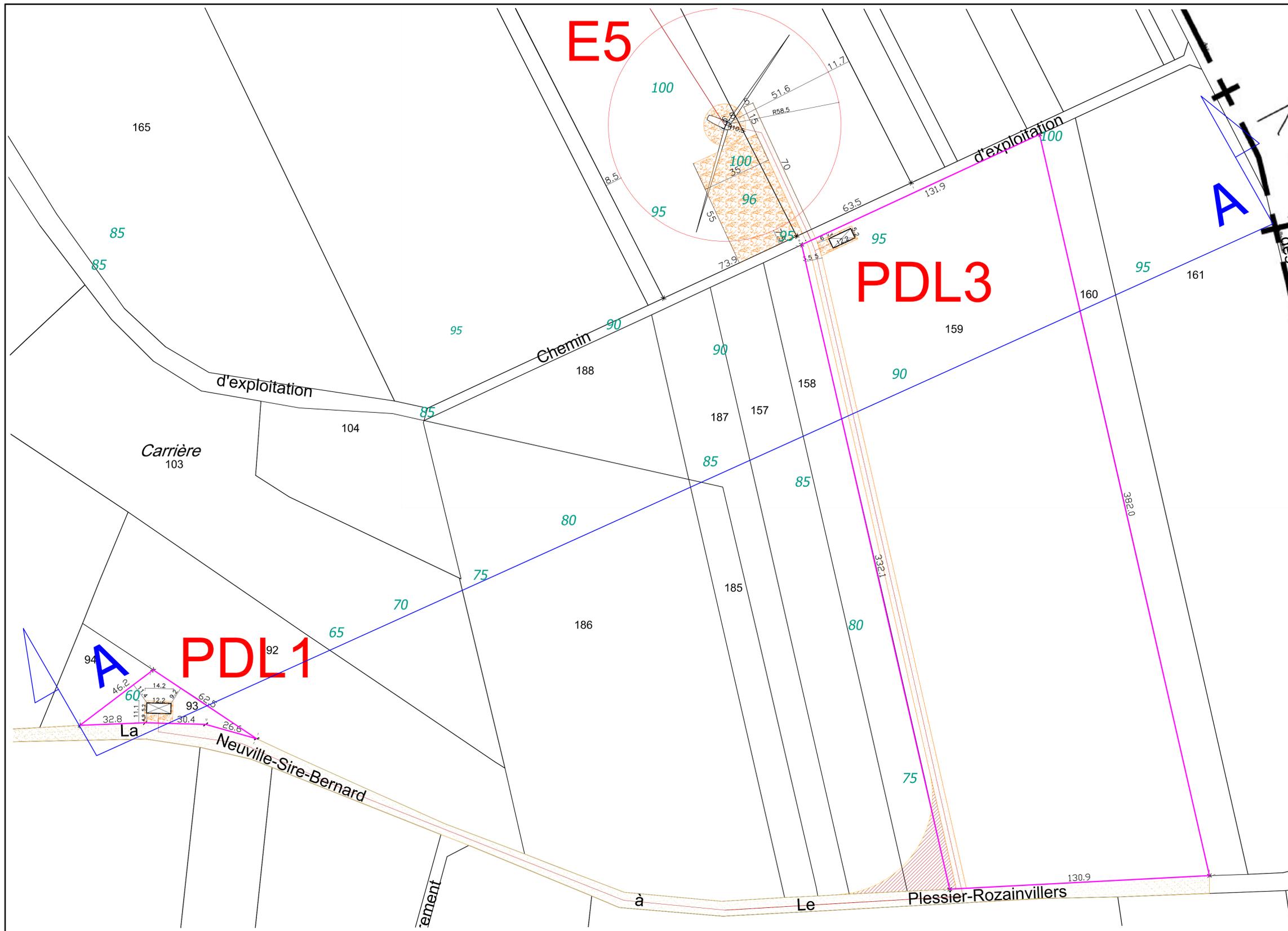


LOCALISATION (hors échelle)
 parcelles du projet -

plate forme technique
 chemin à aménager
 chemin à renforcer
 pans coupés provisoires
 raccordement électrique
 Lignes de Coupe du profil du terrain
 Limites parcellaires du terrain
 90 cotes altimétriques

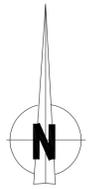
à4 architecture
 51160 AY CHAMPAGNE
 Route de l'Écluse - 51160 AY CHAMPAGNE
 Tél 03 26 55 52 55 - architecture@wanadoo.fr
 RCS Reims 478 219 314 - Ordre S-74

1615 V	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE Parc éolien "Vallaquins" à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110 5 éoliennes (nordex N117) et 3 postes de livraison
nordex N117 90,9m HH	
février 2018	GLOBAL WIND POWER FRANCE pour WP France 23 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex
E5	E5 Lieu-dit : Fosse à l'eau Accès : Chemin d'exploitation Parcelles - ZB 152 (28 840 m²) & ZB 151 (26 075 m²)
AU 10.2 AU 10.4	
07/17	Plan de masse - échelle : 1/1000 -
	à4 architecture - route de l'Écluse - 51160 AY CHAMPAGNE Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes d.p.l.g. Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr



LOCALISATION (hors échelle)
 parcelles du projet -

- point de vue
- plate forme technique
- chemin à aménager
- chemin à renforcer
- pans coupés provisoires
- raccordement électrique
- Lignes de Coupe du profil du terrain
- Limites parcellaires du terrain
- 90** cotes altimétriques



a4 architecture
 SARL au capital de 20000 €
 Gaudesville Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE
 Tél 03 26 55 52 55 - a4architecture@wanadoo.fr
 R05 Reims 478 219 314 - Ordre S-74

1615 V **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
Parc éolien "Vallaquins"
 à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110
 5 éoliennes (nordex N117)
 et 3 postes de livraison

février 2018 GLOBAL WIND POWER FRANCE
 pour WP France 23
 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex

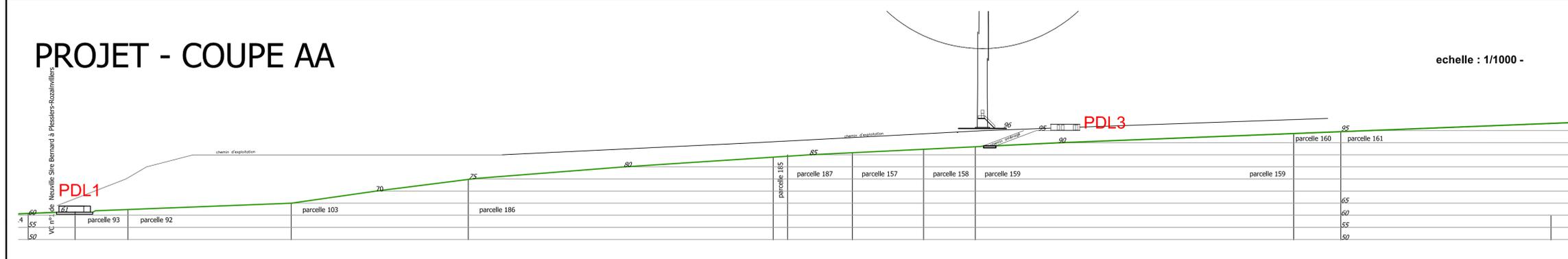
PdL1 - PdL3 **PdL1 - PdL3**
 Lieu-dit : Sole de la Vallée & les Vallaquins
 Accès : Chemin rural de La Neuville-Sire-Bernard à
 Le Plessier-Rozainvillers & Chemin d'exploitation
 Parcelles - ZB 93 (1 110 m²) & ZB 159 (45 960 m²)

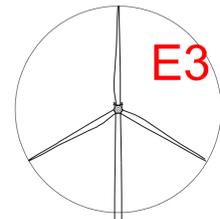
08/17 **Plan de masse -**
 échelle : 1/1000 -

a4 architecture
 Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes 4.p.l.g.
 Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr

PROJET - COUPE AA

échelle : 1/1000 -





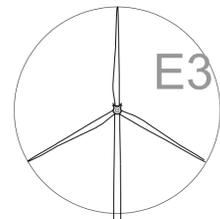
E3



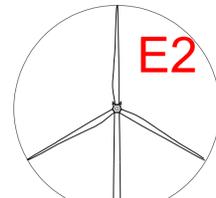
E5

Coupe en long CC
ech : 1/2000

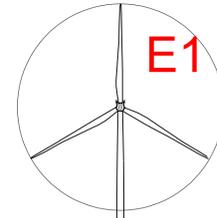
PdL3



E3

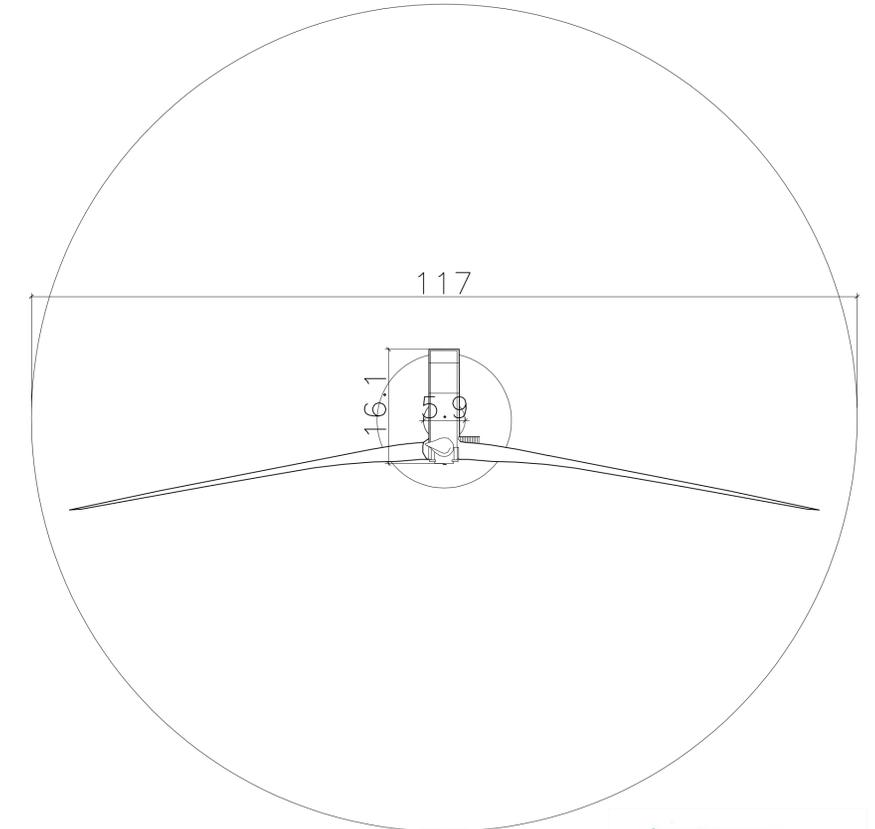


E2



E1

Coupe en long DD
ech : 1/2000



117

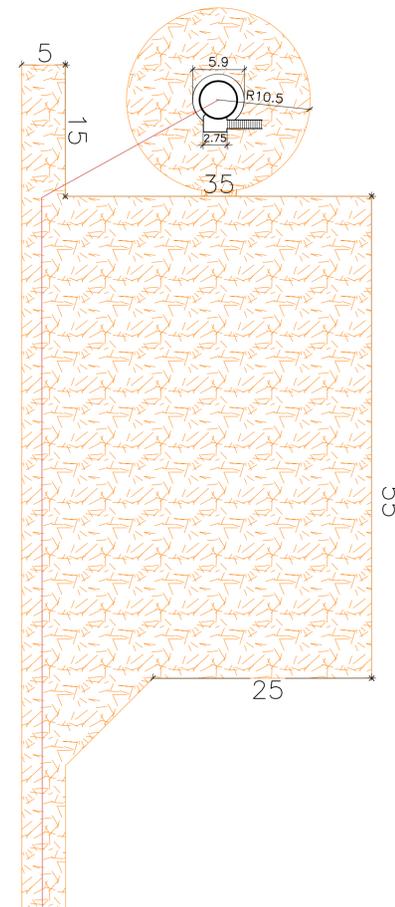
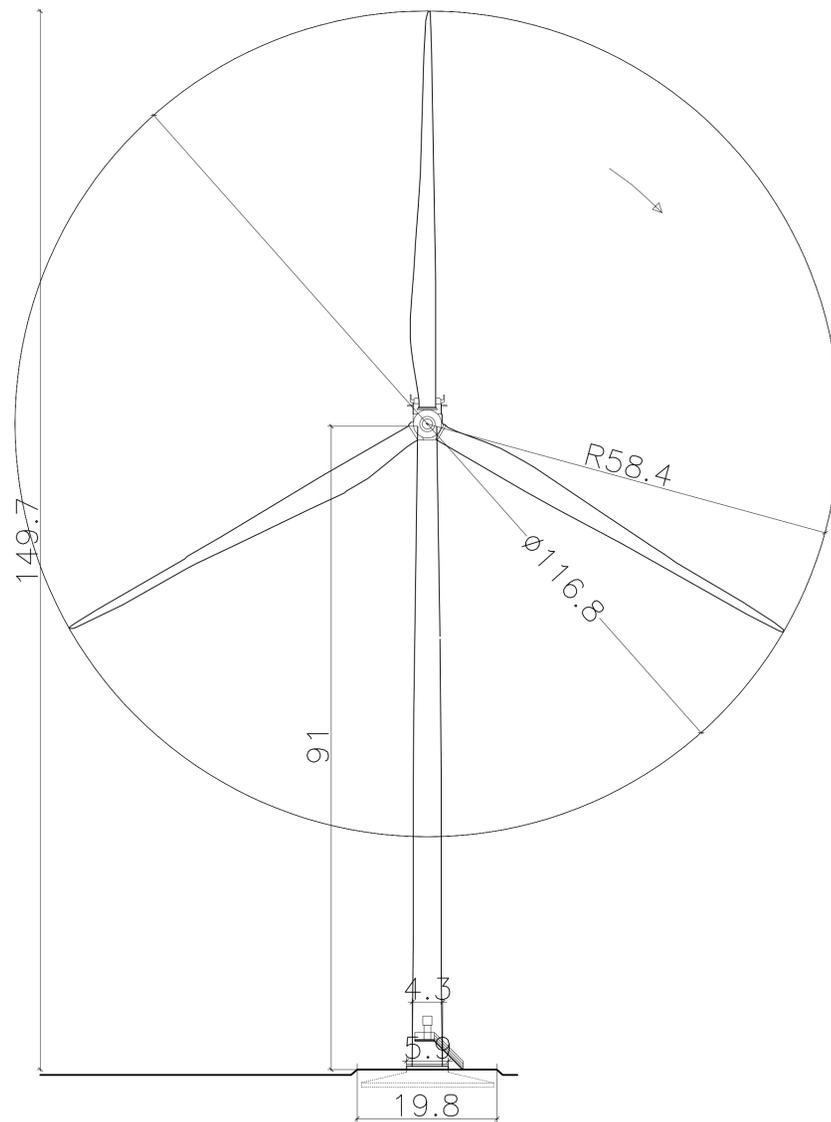
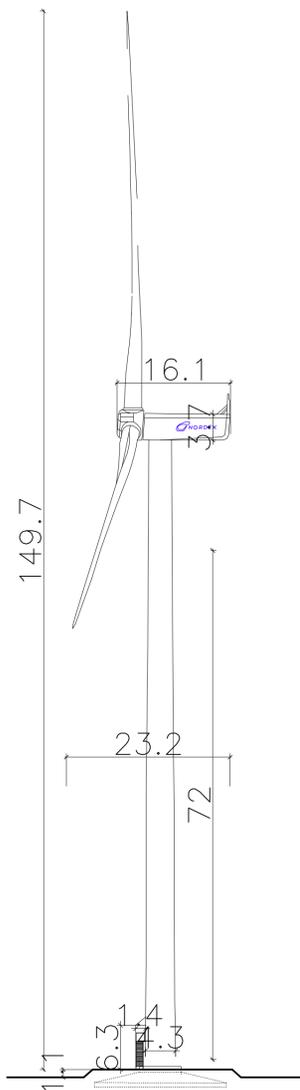
16.1

5.9

à4 architecture
Rue de l'Écluse - 51160 AY CHAMPAGNE
Tél 03 26 55 52 55 - a4architecture@wanadoo.fr
RCS Nanterre 478 219 314 - Ordre S-74

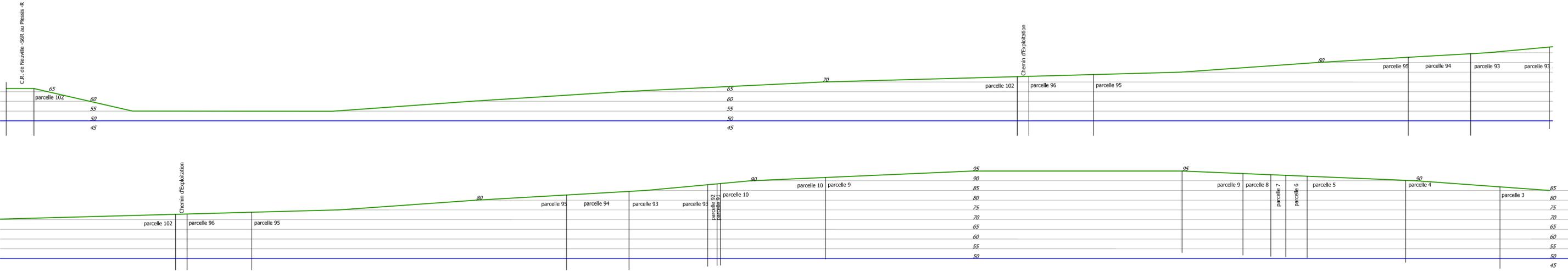


chemin à aménager et plate forme technique
raccordement électrique

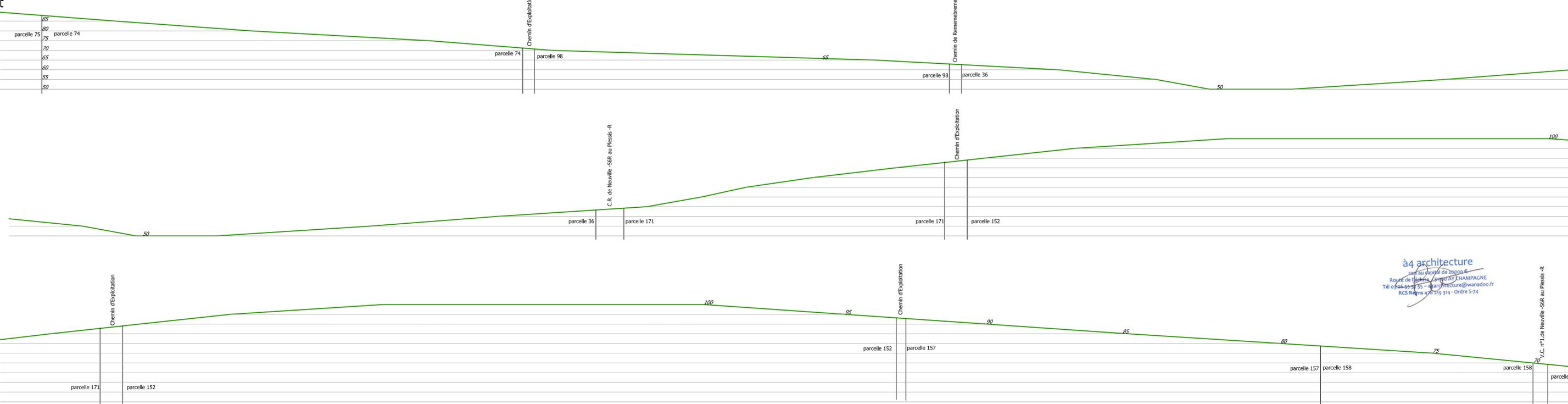


1615 V	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE Parc éolien "Vallaquins" à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110 5 éoliennes (nordex N117) et 3 postes de livraison
nordex N117 90,9m HH	
février 2018	GLOBAL WIND POWER FRANCE pour WP France 23 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex
E1 -E2 - E3 - E4 - E5	Eoliennes NORDEX N117 - 90,9 m HH
AU 10.3 AU 10.4	
09/17	Plan des façades et des toitures - echelle : 1/500 - Coupe sur le terrain 1/2000
à4 architecture	à4 architecture - route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes 4.p.l.g. Tél : 03.26.55.52.55 Fax : 03.26.54.89.30 - a4architecture@wanadoo.fr

EXISTANT - COUPE DD

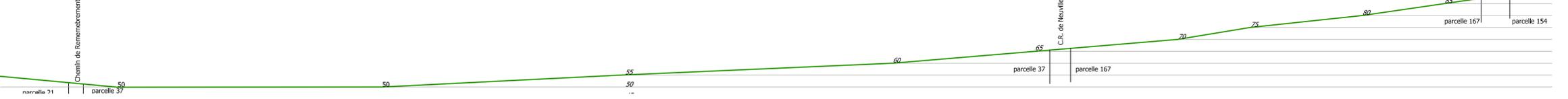


EXISTANT - COUPE CC

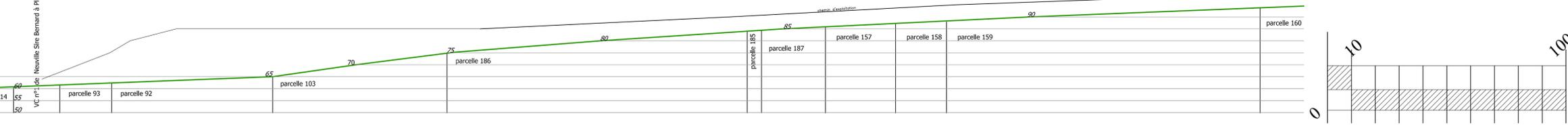


à4 architecture
 10 rue de l'Écluse - 51160 AY CHAMPAGNE
 Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr
 RCS Reims 478 219 314 - Ordre 5-74

EXISTANT - COUPE BB

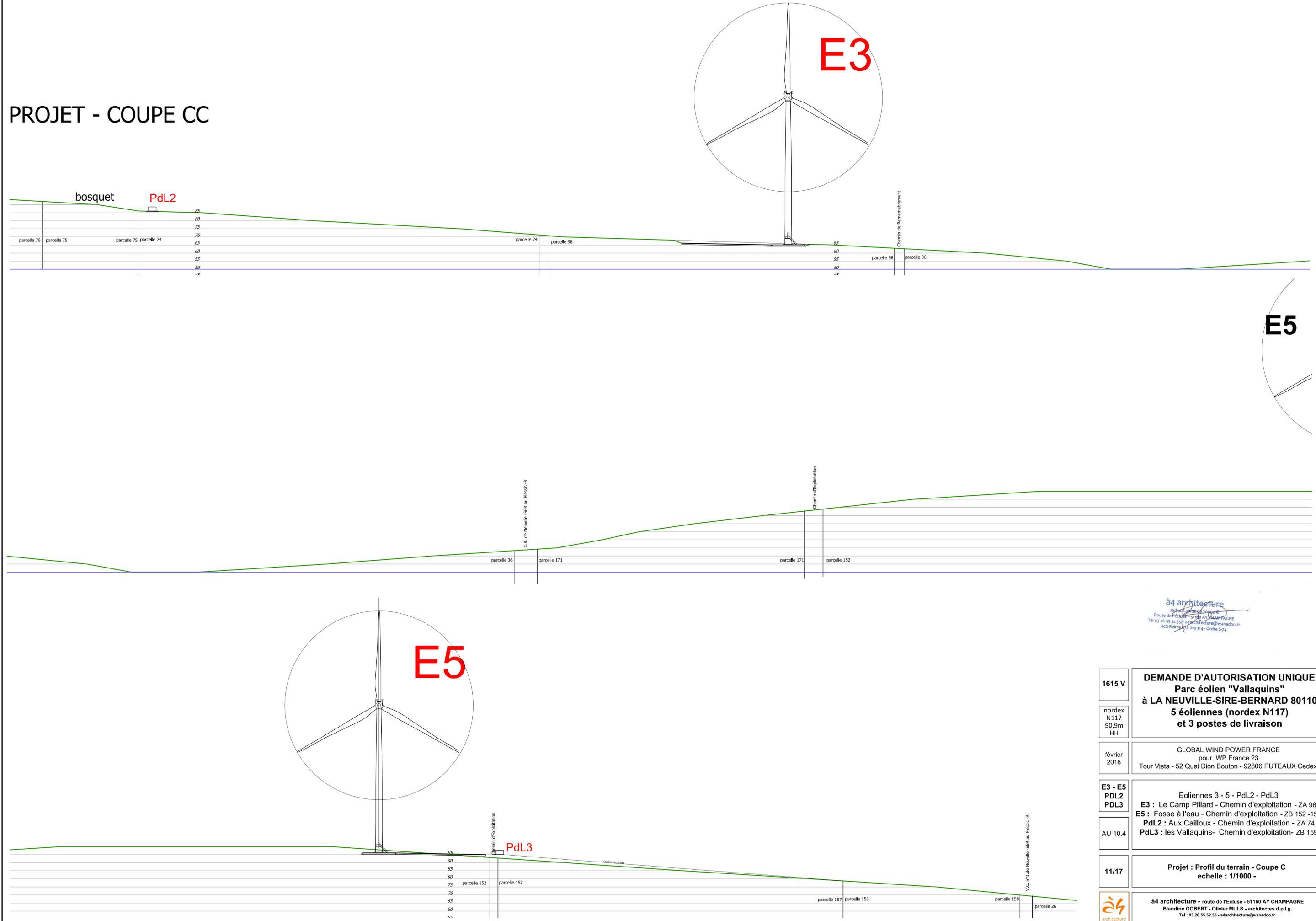


EXISTANT - COUPE AA



1615 V	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE Parc éolien "Vallaquins" à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110 5 éoliennes (nordex N117) et 3 postes de livraison
nordex N117 90,9m HH	GLOBAL WIND POWER FRANCE pour WP France 23 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex
février 2018	E1-E2-E3 - E4 - E5 - PDL1 - PDL2 - PDL3 -
AU 10.4	Eoliennes et postes de livraison
10/17	Profil du terrain Existant - Coupes A- B- C- D- échelle : 1/1000 -
à4 architecture	à4 architecture - route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes 4.p.l.g. Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr

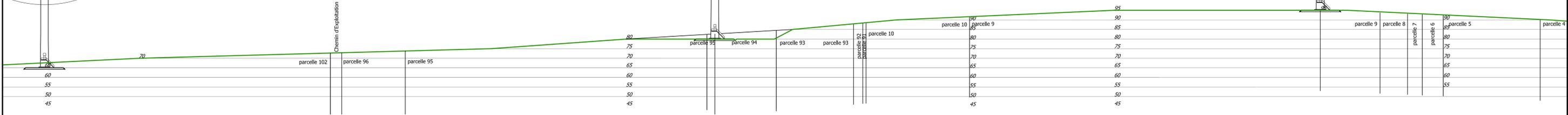
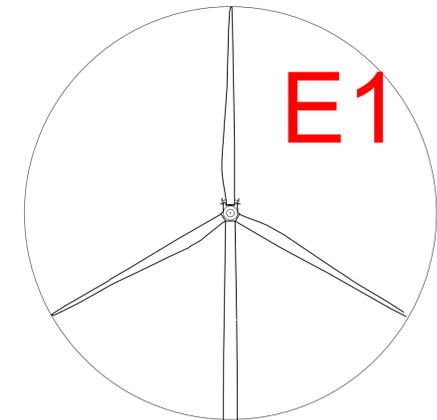
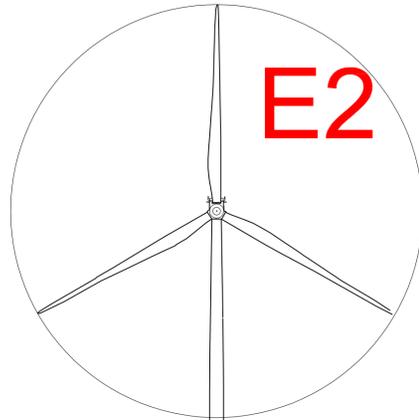
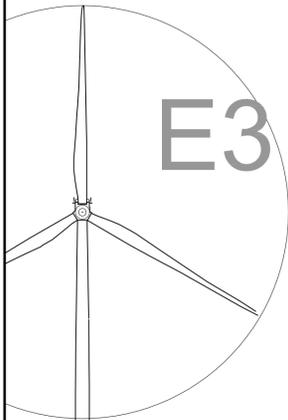
PROJET - COUPE CC



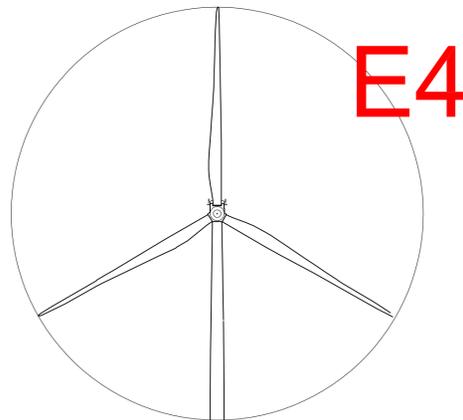
à4 architecture
 53210 Campilles - 51100 AY CHAMPAGNE
 Route de l'Ecluse - 51100 AY CHAMPAGNE
 Tél 03 26 55 52 55 - a4architecture@wanadoo.fr
 RCS Reims n° 219 314 - Ordre 5-74

1615 V	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE Parc éolien "Vallaquins" à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110 5 éoliennes (nordex N117) et 3 postes de livraison
nordex N117 90,9m HH	
février 2018	GLOBAL WIND POWER FRANCE pour WP France 23 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex
E3 - E5 PDL2 PDL3	Eoliennes 3 - 5 - PdL2 - PdL3 E3 : Le Camp Pillard - Chemin d'exploitation - ZA 98 E5 : Fosse à l'eau - Chemin d'exploitation - ZB 152 - 151 PdL2 : Aux Cailloux - Chemin d'exploitation - ZA 74 PdL3 : les Vallaquins - Chemin d'exploitation - ZB 159
AU 10,4	
11/17	Projet : Profil du terrain - Coupe C echelle : 1/1000 -
	à4 architecture - route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes 4.p.l.g. Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr

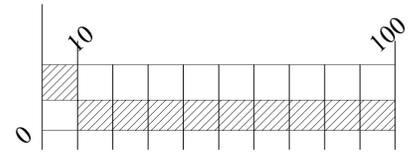
PROJET - COUPE DD



PROJET - COUPE BB



à4 architecture
 s.a.r.l. au capital de 20000 €
 Route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 55 52 55 - a4architecture@wanadoo.fr
 RCS Reims 478 219 314 - Ordre 5-74

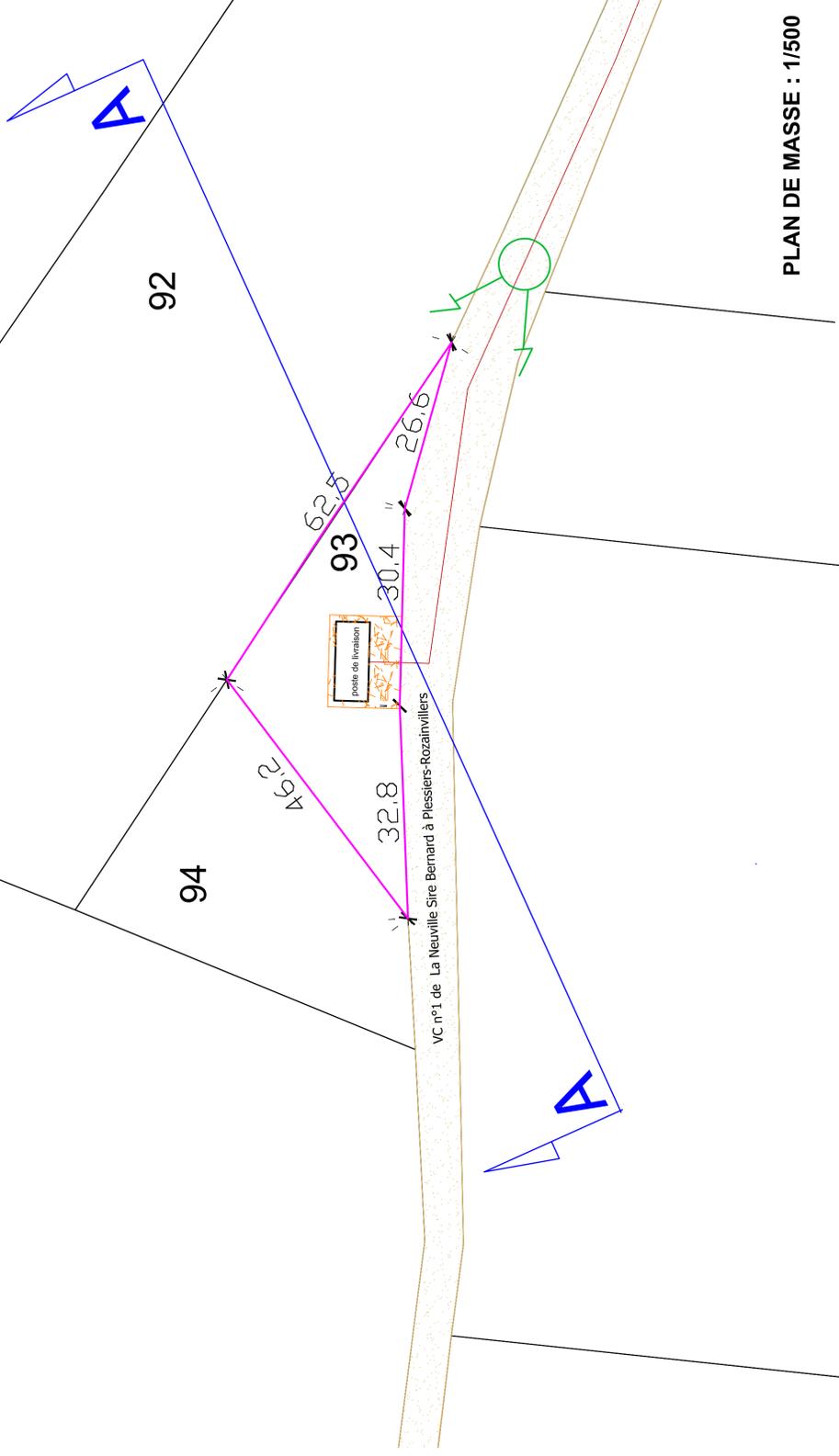


1615 V	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE Parc éolien "Vallaquins" à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110 5 éoliennes (nordex N117) et 3 postes de livraison
nordex N117 90,9m HH	GLOBAL WIND POWER FRANCE pour WP France 23 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex
février 2018	
E1 - E2 - E4	Eoliennes E1 - E2 - E4 E1 : Aux cailloux - chemin d'exploitation - ZA 9 E2 : Aux Cailloux - Chemin d'exploitation - ZA 94 & 95 E4 : Sole des Terres Rouges - Chemin rural de La Neuville-Sire-Bernard à Le Plessier- Rozainvilliers - ZA 37 -
AU 10.4	
12/17	Projet : Profil du terrain - Coupes B - D echelle : 1/1000 -
	à4 architecture - route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes d.p.l.g. Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr

94

92

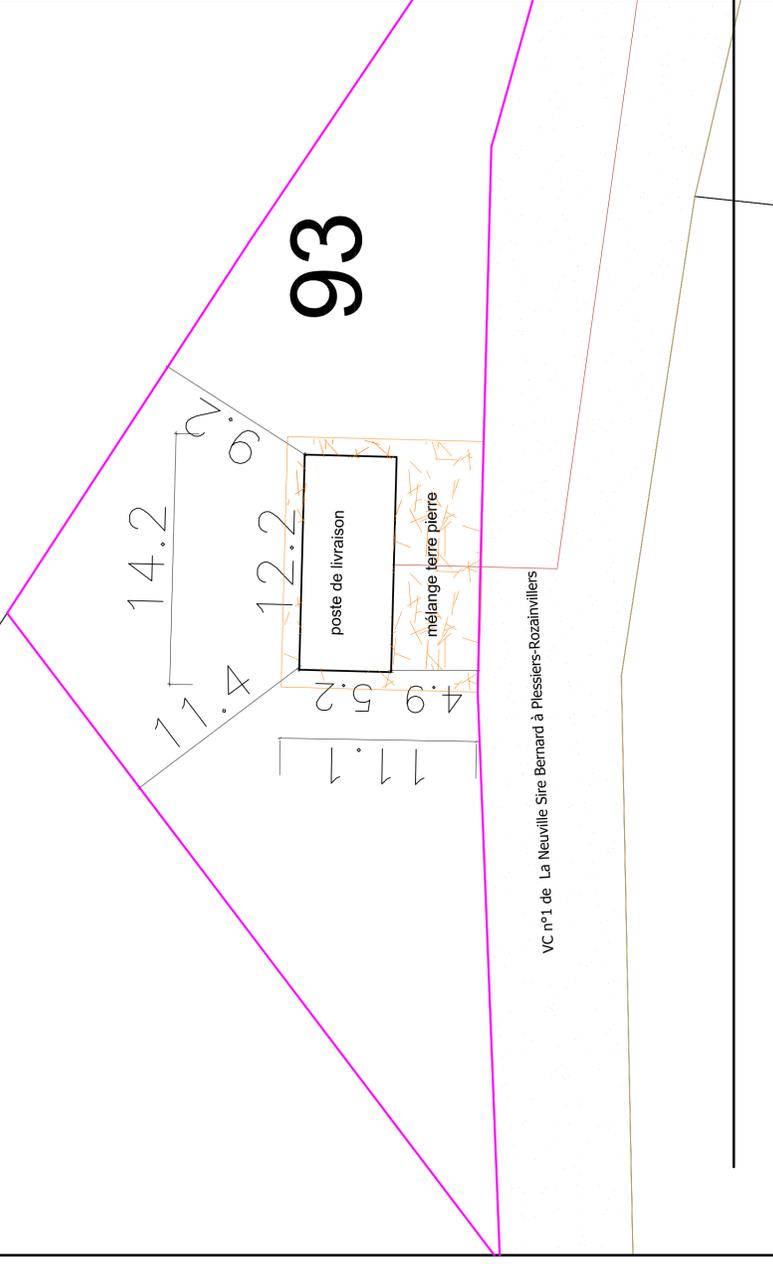
93



PLAN DE MASSE : 1/500

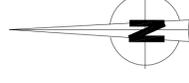
VC n°1 de La Neuville Sire Bernard à Plessiers-Rozainvillers

PLAN DE MASSE : 1/200



- vue insertion
- plate forme technique
- chemin à aménager
- chemin à renforcer
- raccordement électrique
- Lignes de Coupe du profil du terrain
- Limites parcellaires du terrain

a4 architecture
 Route de la Vallée n°6
 51100 AY CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 55 52 55 - architecture@wanadoo.fr
 RCS Nancy 438 314 - Ordre 574



1615 V
 nordex
 N117
 90,9m
 HH

février
 2018

PdL1
 AU 10.2
 AU 10.3
 AU 10.4

13/17

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
Parc éolien "Vallaquins"
à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110
5 éoliennes (nordex N117)
et 3 postes de livraison

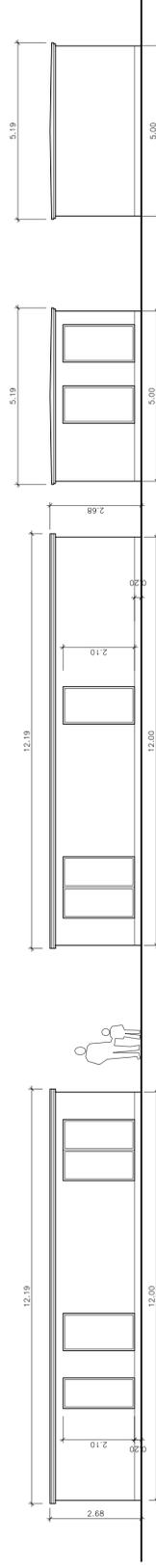
GLOBAL WIND POWER FRANCE
 pour WP France 23
 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 32806 PUTEAUX Cedex

POSTE DE LIVRAISON PdL 1
 Lieu-dit : Sole de la Vallée
 Accès : Voie Communale n°1 de La Neuville-Sire
 Bernard à Le Plessis-Rozainvillers
 Parcelle : ZB 93 - 1 110 m²

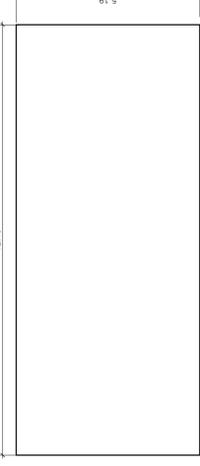
Plan de masse - Profil du terrain - Façades et toiture-

a4 architecture - route de l'Écluse - 51100 AY CHAMPAGNE
 Blandine GOBERT - Olivier WULS - architectes d.p.l.g.
 Tél : 03.26.55.52.55 - architecture@wanadoo.fr

Format impression : A1

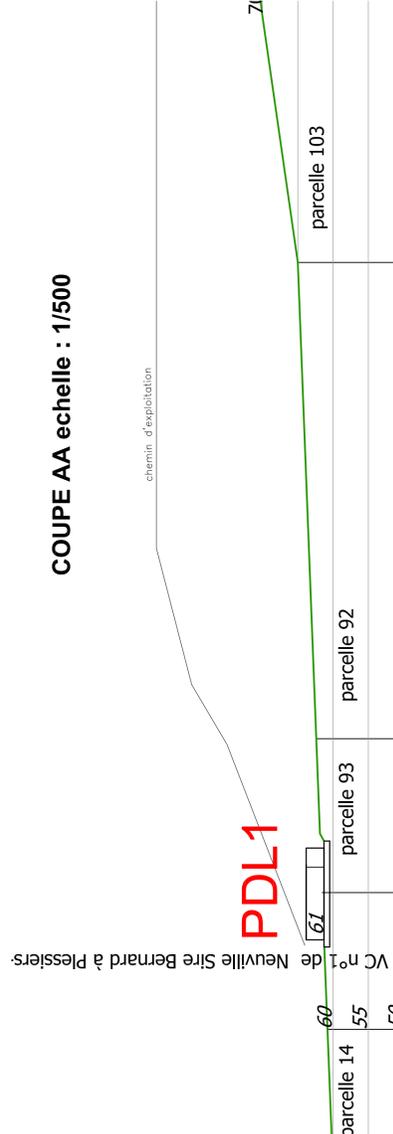


PLAN DES FACADES et TOITURE éch 1/100
 façades béton banché, portes et toiture en métal thermoisolées



COUPE AA echelle : 1/500

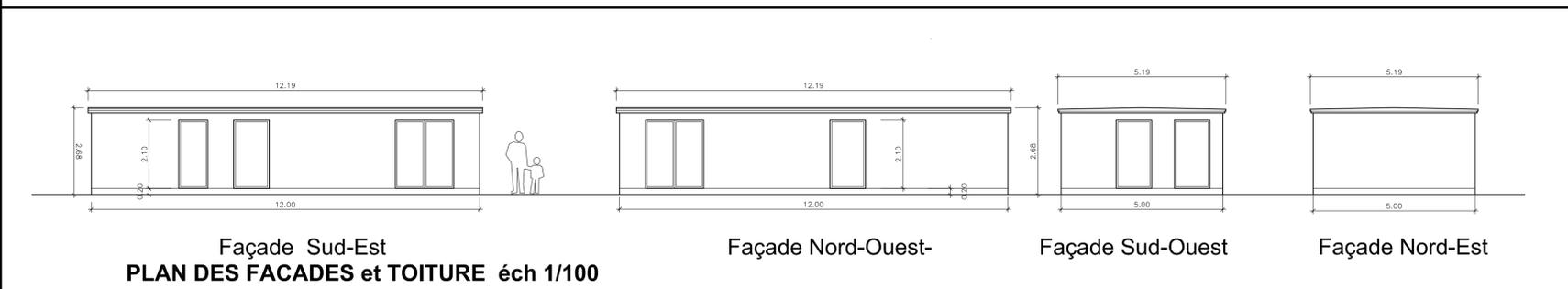
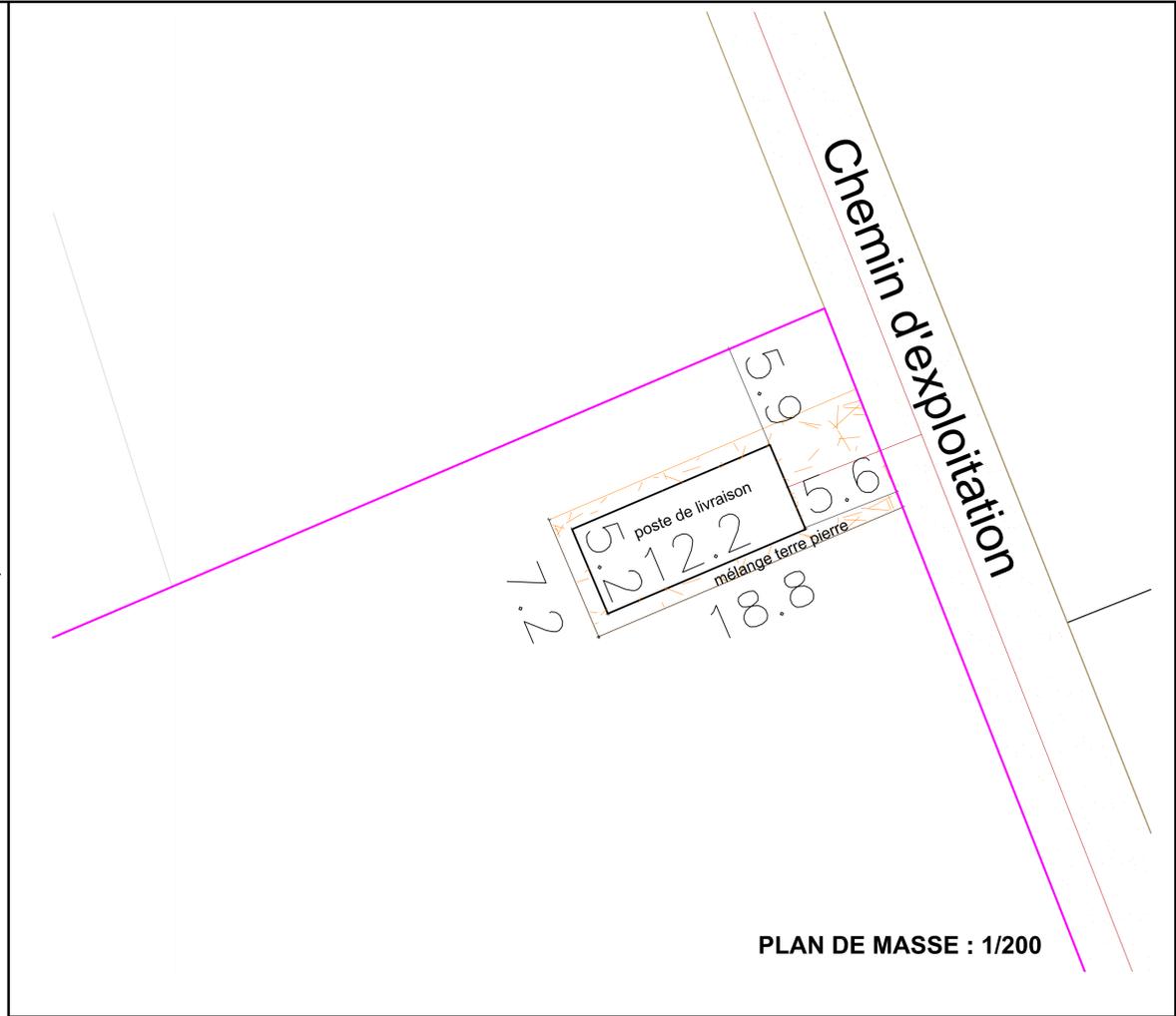
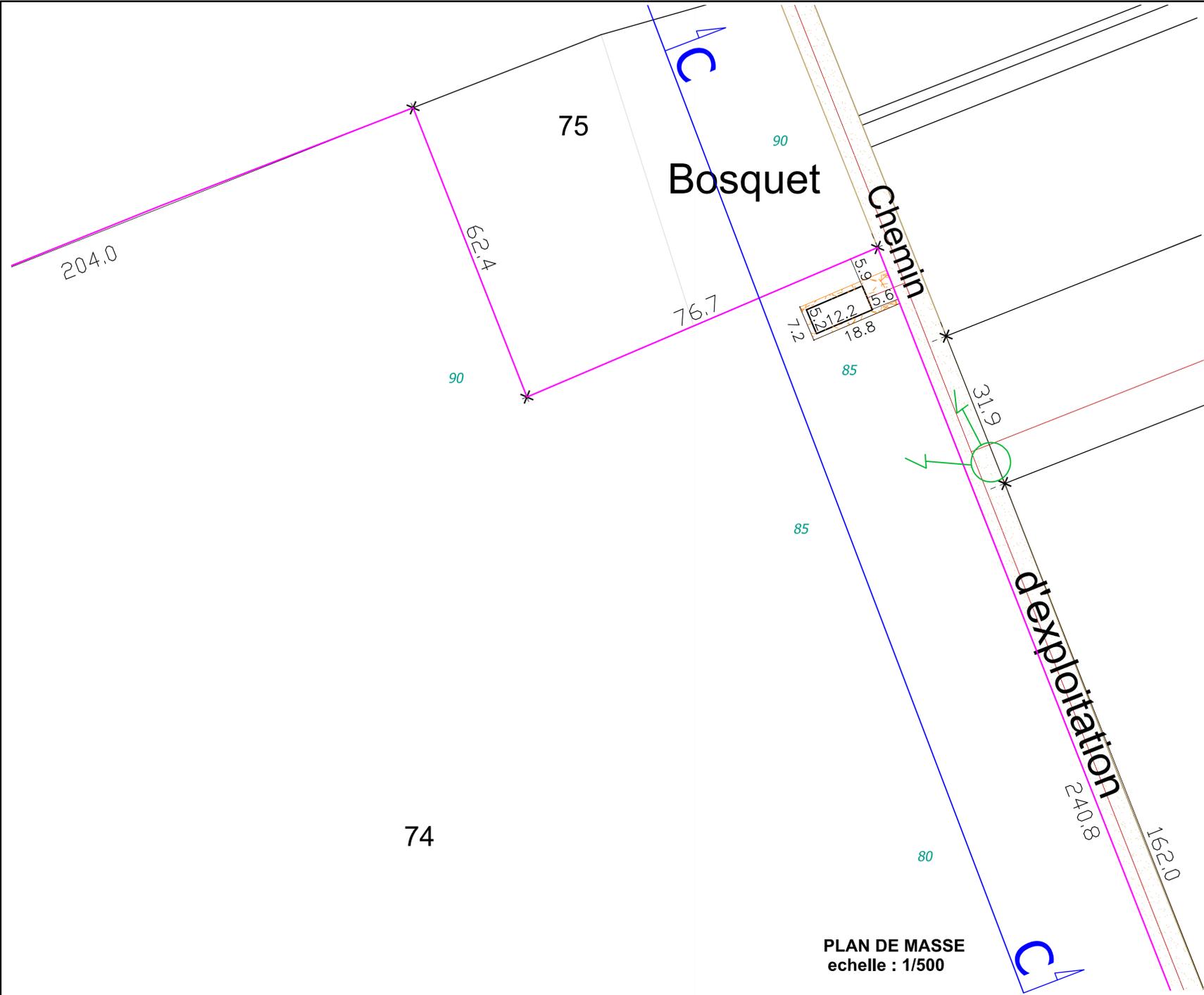
Le poste de livraison, ouvrage technique, est situé en retrait de 4,9 m de la voie communale, au sud de la parcelle, et à plus de 9 mètres de la limite de propriété. Posé sur un massif en béton, ses dimensions seront de 12,2 m sur 5,2 m, pour une hauteur de 2,68 m. La finition des façades sera en béton banché blanc. La toiture à très faible pente, les portes et les grilles de ventilation sont en métal thermoisolé de couleur gris clair (RAL 7035).



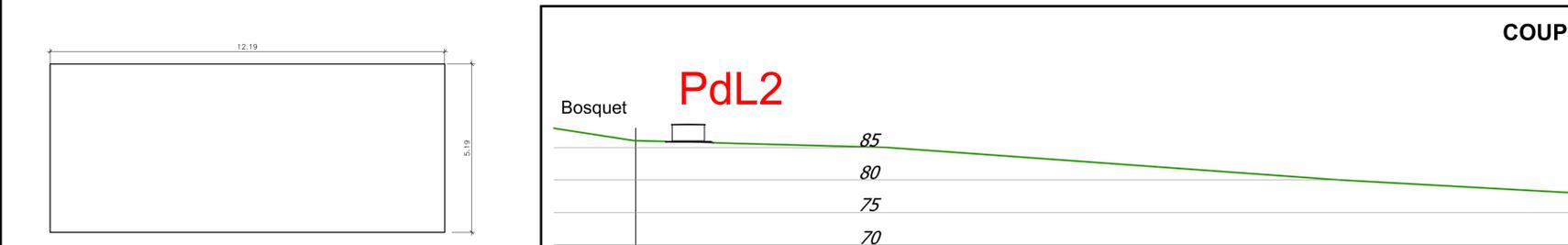
PdL1

chemin d'exploitation

parcelle 14
 55
 60
 VC n°1 de Neuville Sire Bernard à Plessiers-Rozainvillers
 67
 parcelle 92
 parcelle 93
 parcelle 103
 150



Le poste de livraison, ouvrage technique, est situé en retrait de plus de 5 m du chemin d'exploitation, au nord-est de la parcelle, et à plus de 5 mètres des limites de propriété. Posé sur un massif en béton, ses dimensions seront de 12,2 m sur 5,2 m, pour une hauteur de 2,68 m. La finition des façades sera en béton banché blanc. La toiture à très faible pente, les portes et les grilles de ventilation sont en métal thermolaqué de couleur gris clair (RAL 7035).

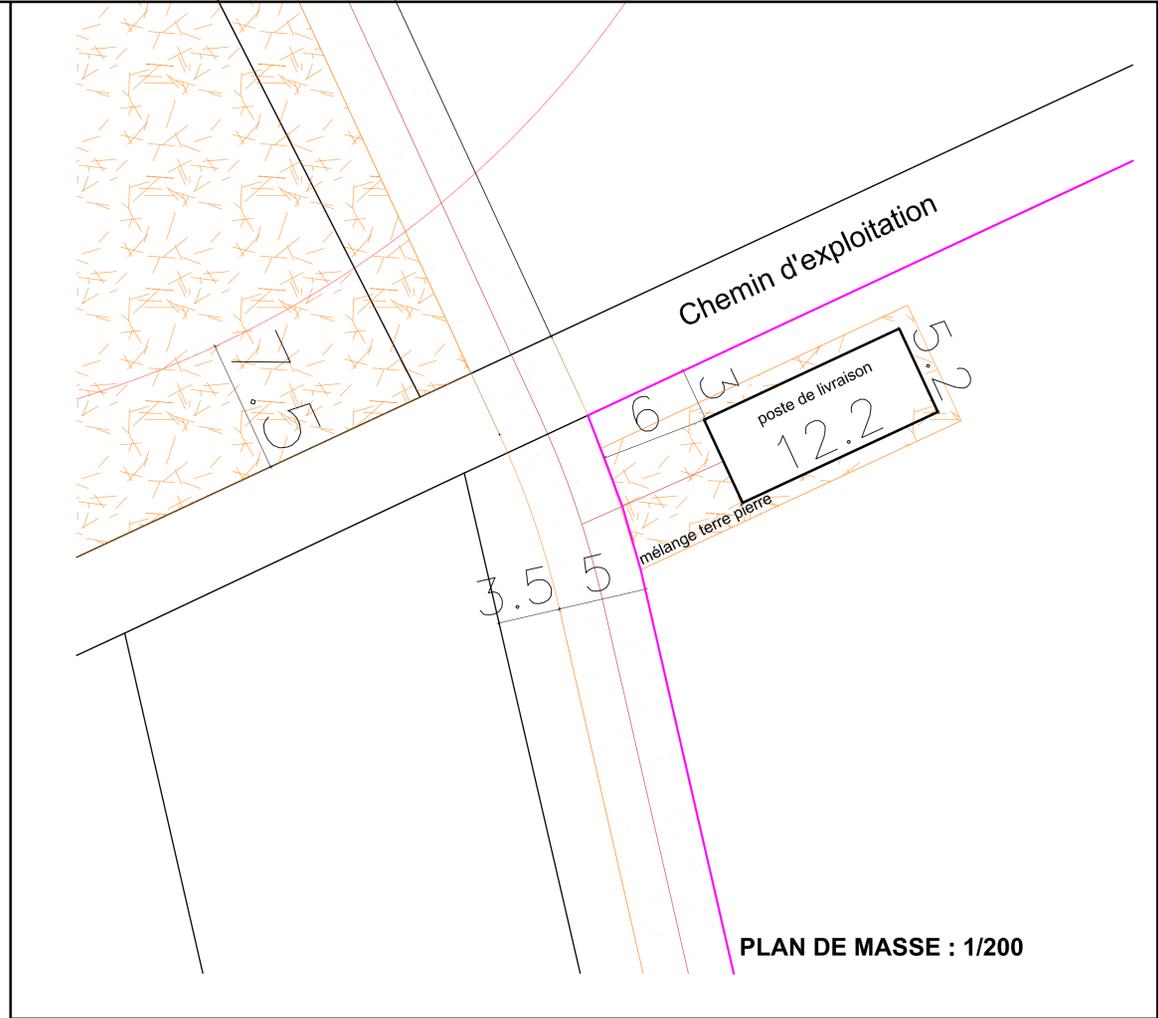
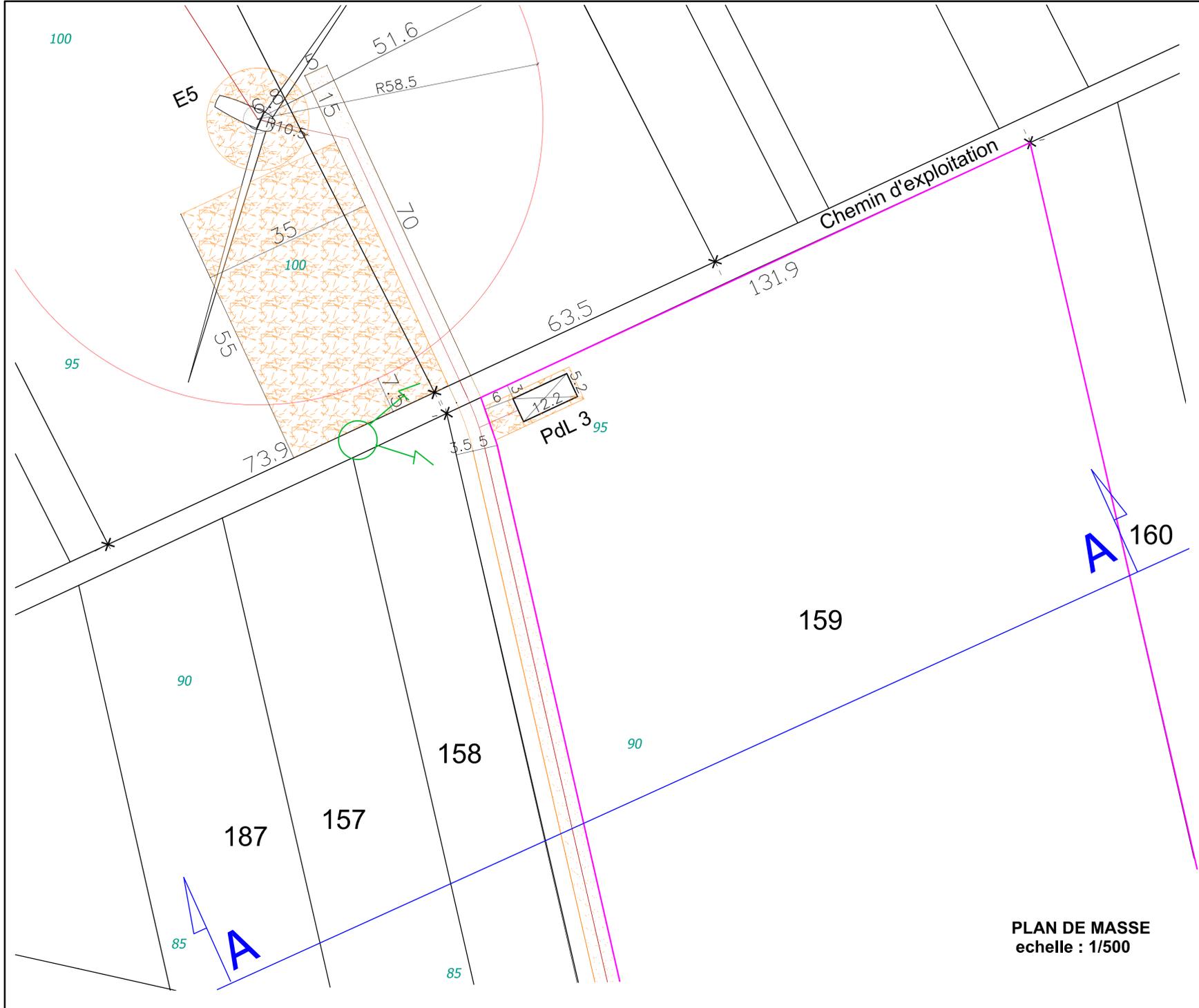


- vue insertion
- plate forme technique
- chemin à aménager
- chemin à renforcer
- raccordement électrique
- Lignes de Coupe du profil du terrain
- Limites parcellaires du terrain
- cotes altimétriques

a4 architecture
 51160 AY CHAMPAGNE
 03 26 55 52 55 - a4architecture@wanadoo.fr
 RCS Reims 478 219 314 - Ordre S 74

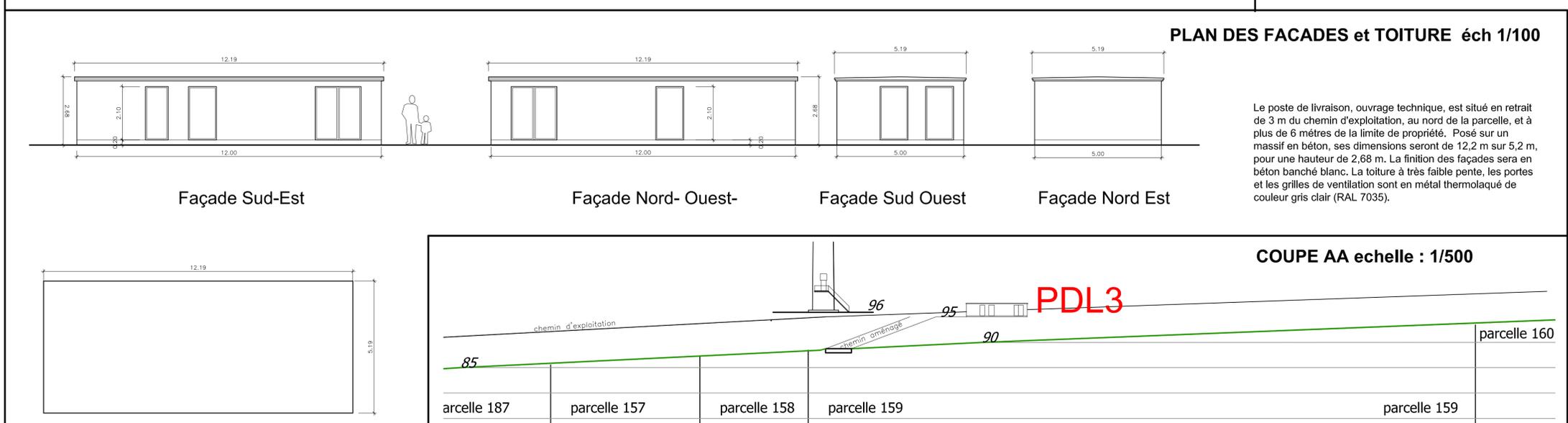


1615 V	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE Parc éolien "Vallaquins" à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110 5 éoliennes (nordex N117) et 3 postes de livraison
nordex N117 90,9m HH	
février 2018	GLOBAL WIND POWER FRANCE pour WP France 23 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex
PdL2	POSTE DE LIVRAISON PdL 2 Lieu-dit : Aux Cailloux Accès : Chemin d'exploitation Parcelles : ZA 74 - 79 265 m ²
AU 10.2 AU 10.3 AU 10.4	
14/17	Plan de masse - Profil du terrain - Façades et toiture-
	a4 architecture - route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes d.p.l.g. Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr



- vue insertion
- plate forme technique
- chemin à aménager
- chemin à renforcer
- cotes altimétriques
- raccordement électrique
- Lignes de Coupe du profil du terrain
- Limites parcellaires du terrain

a4 architecture
 Route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 55 52 55 - a4architecture@wanadoo.fr
 RCS N° 478 219 314 - Ordre 574



Le poste de livraison, ouvrage technique, est situé en retrait de 3 m du chemin d'exploitation, au nord de la parcelle, et à plus de 6 mètres de la limite de propriété. Posé sur un massif en béton, ses dimensions seront de 12,2 m sur 5,2 m, pour une hauteur de 2,68 m. La finition des façades sera en béton banché blanc. La toiture à très faible pente, les portes et les grilles de ventilation sont en métal thermolaqué de couleur gris clair (RAL 7035).



1615 V	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE Parc éolien "Vallaquins" à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 80110 5 éoliennes (nordex N117) et 3 postes de livraison
nordex N117 90,9m HH	
février 2018	GLOBAL WIND POWER FRANCE pour WP France 23 Tour Vista - 52 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex
PdL3	PdL3 Lieu-dit : les Vallaquins Accès Nord : Chemin d'exploitation - Accès Sud : Voie Communale n°1 de La Neuville-Sire-Bernard à Le Plessier-Rozainvilliers Parcelles - ZB 159 (45 960 m²)
AU 10.2 AU 10.3 AU 10.4	
15/17	Plan de masse - Profil du terrain - Façades et toiture-
	a4 architecture - route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE Blandine GOBERT - Olivier MULS - architectes d.p.l.g. Tél : 03.26.55.52.55 - a4architecture@wanadoo.fr

Olivier MULS
Blandine GOBERT
architectes d.p.l.g
s.a.r.l au capital de 20 000 €

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
AU 10 - PROJET ARCHITECTURAL
Parc Eolien « Vallaquins »
à LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD 801100
5 éoliennes Nordex N 117 et 3 postes de livraison

1615 V



pour WP France 23
52 Quai Dion Bouton – 92806 PUTEAUX cedex



Vues d'insertion des postes de livraison AU 10.5 16/16

Février 2018

Les vues insertions des postes de livraisons sont extraites du volet paysager de l'agence COÜASNON,
celles des éoliennes dans le paysage sont traitées dans le volet paysager

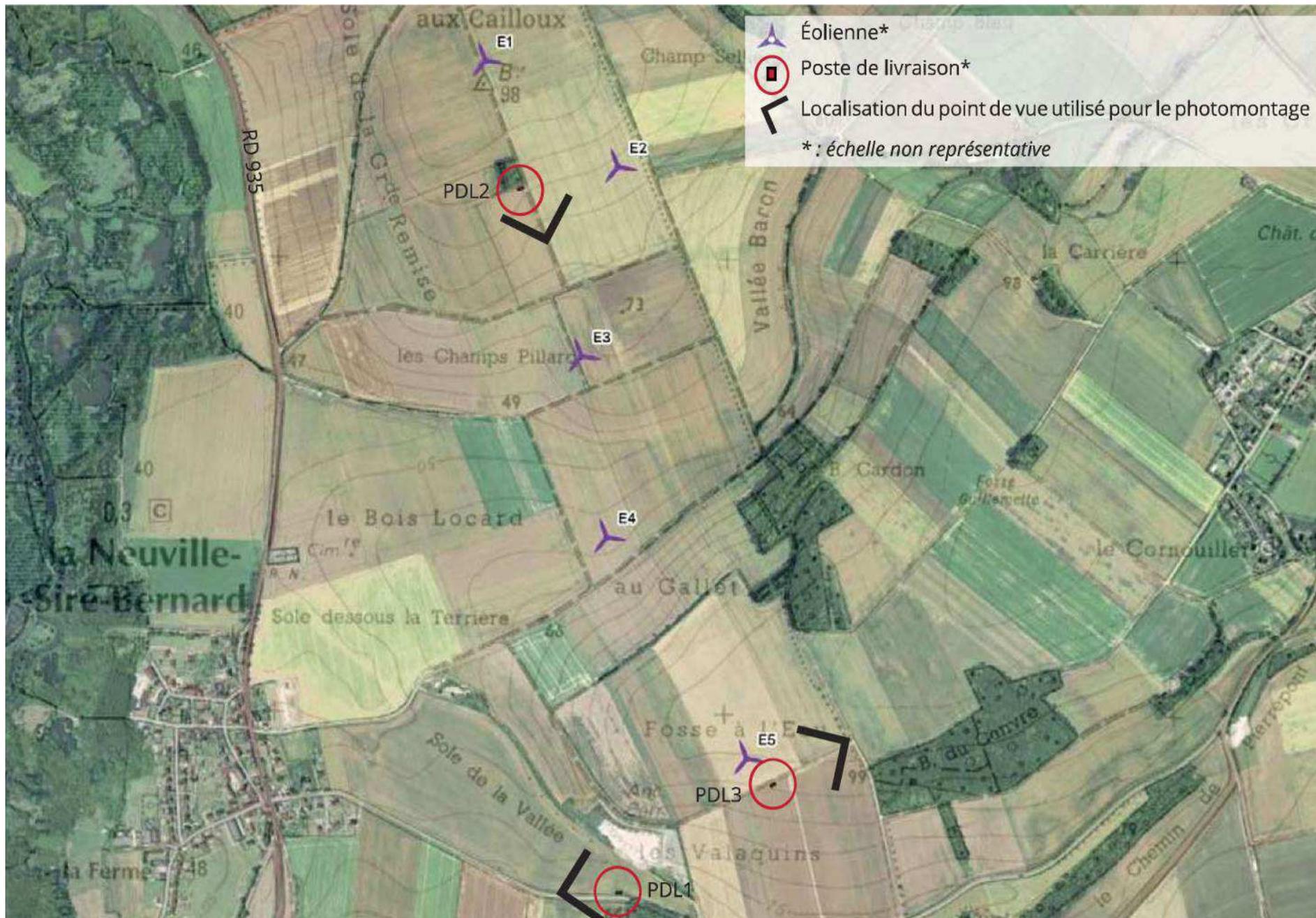




Photo 69 : Simulation d'intégration du PDL 1



Existant - Vue C: Vers le Nord Ouest - Depuis la Voie Communale n°1 de la Neuville-Sire-Bernard à Le Plessier-Rozainvillers, vers la parcelle support du Poste de Livraison 1



Photo 71 : Simulation d'intégration du PDL 2



Existant - Vue O : Vers le Nord-Ouest - Depuis l'intersection de deux Chemins d'exploitation vers la parcelle support du poste de livraison 2



Photo 70 : Simulation d'intégration du PDL 3



Existant - Vue F : Vers le Sud-Sud-Ouest - Depuis le Chemin d'exploitation parcelle 155 vers la parcelle support du poste de livraison 3



**- Vue A : Vers le Nord Ouest - Depuis la Voie Communale n°1 de la Neuville-Sire-Bernard à Le Plessier-Rozainvillers,
vers la parcelle support du Poste de Livraison 1
AU 10. 7 - Paysage lointain**

page 2/22



**- Vue B : Vers le Nord Est - Depuis la Voie Communale n°1 de la Neuville-Sire-Bernard à Le Plessier-Rozainvillers,
vers la parcelle support du Poste de Livraison 1
AU 10.6 –Environnement proche**

page 3/22



**- Vue C: Vers le Nord Ouest - Depuis la Voie Communale n°1 de la Neuville-Sire-Bernard à Le Plessier-Rozainvillers,
vers la parcelle support du Poste de Livraison 1
AU 10.6 –Environnement proche -**

page 4/22



**- Vue D : Vers le Nord Ouest - Depuis la Voie Communale n°1 de la Neuville-Sire-Bernard à Le Plessier-Rozainvillers,
vers les parcelles support de l'éolienne 5 et du poste de livraison 3
AU 10. 7 - Paysage lointain**

page 5 / 22



**- Vue E : Vers l'Ouest - Depuis le Chemin d'exploitation parcelle 155
vers les parcelles support de l'éolienne 5 et du poste de livraison 3
AU 10. 7 - Paysage lointain**

page 6/22



**- Vue F : Vers le Sud-Sud-Ouest - Depuis le Chemin d'exploitation parcelle 155
vers la parcelle support du poste de livraison 3
AU 10.6 –Environnement proche**

page 7/22



**- Vue G : Vers l'Est - Depuis le Chemin d'exploitation parcelle 155
vers la parcelle support du poste de livraison 3
AU 10.6 –Environnement proche**

page 8/22



**- Vue H : Vers le Nord-Est - Depuis le Chemin d'exploitation parcelle 155
vers la parcelle support de l'éolienne 5
AU 10.6 –Environnement proche**

page 9/22



**- Vue I : Vers le Nord-Ouest, Depuis le Chemin rural de la Neuville-Sire-Bernard à Le Plessier-Rozainvillers,
vers la parcelle support de l'éolienne E4
- AU 10. 7 - Paysage lointain**

page 10 /22



**- Vue J : Vers le Nord- Depuis le Chemin rural de la Neuville-Sire-Bernard à Le Plessier-Rozainvillers,
vers la parcelle support de l'éolienne E4 et dans le lointain la parcelle support de E3
- AU 10.6 –Environnement proche - AU 10. 7 - Paysage lointain**

page 11 /22



**- Vue K : Vers l'Ouest - Depuis la Route Départementale n°935 d'Amiens à Compiègne
Vers les parcelles support des éoliennes E3 et E4
AU 10. 7 - Paysage lointain**

page 12 /22



**- Vue L : Vers l'Ouest - Depuis la Route Départementale n°935 d'Amiens à Compiègne
Vers la parcelle support de l'éolienne E3
AU 10. 7 - Paysage lointain**

page 13 /22



**- Vue M : Vers le Sud-Est - Depuis le Chemin d'exploitation donnant sur la VC n°2
vers les parcelles support des éoliennes 3 et 4
AU 10. 7 - Paysage lointain**



**- Vue N : Vers l'Est - Depuis le Chemin d'exploitation donnant sur la VC n°2
vers la parcelle support de l'éolienne 3
AU 10. 7 - Paysage lointain**

page 15 /22



**- Vue 0 : Vers le Nord-Ouest - Depuis l'intersection de deux Chemins d'exploitation
vers la parcelle support du poste de livraison 2
AU 10. 7 - Paysage lointain**

page 16 /22



**- Vue P : Vers le Nord-Est - Depuis l'intersection de deux Chemins d'exploitation
vers la parcelle support de l'éolienne 2
AU 10. 7 - Paysage lointain**

page 17 /22



**- Vue Q : Vers le Nord-Ouest - Depuis un chemin d'exploitation
vers la parcelle support de l'éolienne 2
AU 10.6 –Environnement proche**

page 18 /22



**- Vue S : Vers le Nord - Depuis un chemin d'exploitation
vers la parcelle support de l'éolienne 1-
AU 10.6 –Environnement proche**

page 20 /22



**- Vue T : Vers le Nord et l'Ouest - Depuis un chemin d'exploitation
vers la parcelle support de l'éolienne 1-
AU 10.6 –Environnement proche**

page 21 /22



**- Vue U : Vers le Sud-Est - Depuis la Voie Communale n°2 de Villers-aux-Érables à La Neuville-Sire-Bernard
vers la parcelle support de l'éolienne 1-
AU 10. 7 - Paysage lointain**

page 22 /22